

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LE PORTRAIT DES VIOLENCES SEXUELLES EN MILIEU COLLÉGIAL :
QU'EN EST-IL DES PERSONNES ÉTUDIANTES DES MINORITÉS SEXUELLES ET DE GENRE ?

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE

MAÎTRISE EN SEXOLOGIE

PAR

MATTHIEU CARIGNAN-ALLARD

DÉCEMBRE 2023

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.04-2020). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Rédiger un mémoire est un long parcours intellectuel et enrichissant. À travers mon parcours, j'ai énormément appris et grandi. Mon parcours a été teinté d'expériences académiques et professionnelles qui m'ont permis d'explorer le monde de la recherche scientifique, qui demeure un coup de cœur.

Je souhaite remercier en premier ma directrice de mémoire, Manon Bergeron. Merci de m'avoir épaulé tout au long de mon parcours et merci de m'avoir appris tout ce que tu m'as appris, autant intellectuellement qu'humainement. Je tiens également à remercier la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur pour les bourses accordées pendant mon cursus académique.

Sur une base plus personnelle, merci à ma mère, une femme inspirante, Michèle, qui m'a toujours appuyé et supporté tout au long de mon parcours à la maîtrise. Merci de ton écoute, tes conseils et ton amour inconditionnel. Merci aussi à mes deux grands-parents. Je souhaite aussi remercier mon ami Jonathan qui a toujours su me donner les meilleurs conseils. Merci pour toutes ces discussions passionnantes et ces réflexions pertinentes ! Merci également à Sabrina de m'avoir toujours encouragé à suivre mes objectifs. Merci à Vanessa qui est arrivée dans les derniers milles de ma rédaction de mémoire, mais qui a su me donner le dernier souffle par sa présence. À travers mon parcours au cycle supérieur, j'ai aussi été amené à rencontrer des collègues, devenu.es des personnes que j'apprécie beaucoup. Merci à Lyanna, Marie-France, Alex, Sei, Laurianne et Mélanie pour votre entraide. Enfin, merci à tous les gens de passage sur mon chemin et aux expériences de la vie qui m'ont amené à me remettre en question et me rapprocher de mon soi authentique.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
RÉSUMÉ	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 PROBLÉMATIQUE	3
1.1 La définition des violences sexuelles	3
1.2 La définition des minorités sexuelles et de genre.....	4
1.3 L'ampleur de la problématique des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur	4
1.4 Les violences sexuelles moins documentées en milieu collégial	7
CHAPITRE 2 ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	9
2.1 Les violences sexuelles subies en milieu d'enseignement supérieur	10
2.2 Les violences sexuelles subies chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre ..	11
2.3 Les répercussions possibles à la suite de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ..	14
2.4 Le sentiment de sécurité des personnes étudiantes sur les campus.....	15
2.5 Les violences sexuelles en dehors des contextes d'enseignement supérieur	17
2.6 La santé mentale des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre en milieu d'enseignement supérieur	18
2.7 Les objectifs de la recherche.....	20
2.8 Les types de pertinence de cette étude.....	20
CHAPITRE 3 CADRE THÉORIQUE.....	22
3.1 Le contexte hétérocisnormatif et les milieux d'enseignement supérieur	22
3.2 La théorie du stress minoritaire	23
3.3 La théorie du stress minoritaire appliquée aux violences sexuelles et leurs répercussions	24
CHAPITRE 4 MÉTHODOLOGIE.....	27
4.1 L'enquête PIECES comme source de données	27
4.2 Les critères d'inclusion du projet de mémoire	28
4.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de mesure	28
4.4 Les considérations éthiques.....	31
4.5 Les analyses statistiques effectuées	32
4.6 Le portrait sociodémographique de l'échantillon actuel.....	33
CHAPITRE 5 ARTICLE SCIENTIFIQUE	34
5.1 Introduction	35

5.1.1	Les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur	36
5.1.2	Objectifs de l'étude.....	38
5.2	Méthodologie.....	38
5.2.1	Le questionnaire en ligne comme instrument de collecte de données.....	39
5.2.2	Analyses statistiques effectuées.....	41
5.2.3	Profil sociodémographique de l'échantillon.....	42
5.3	Résultats.....	43
5.3.1	Des situations de violences sexuelles plus fréquentes chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.....	43
5.3.2	Des conséquences potentielles dans plusieurs sphères de la vie.....	45
5.3.3	Un sentiment de sécurité dans les lieux du campus moindre pour les personnes MSG.....	45
5.3.4	Une détresse psychologique plus présente chez les personnes des minorités sexuelles et de genre	46
5.3.5	Victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep	47
5.4	Discussion.....	47
5.5	Implications pour la prévention et l'intervention.....	50
5.6	Limites et contributions de l'étude	52
5.7	Conclusion.....	52
CHAPITRE 6 DISCUSSION		54
6.1	Des résultats qui éclairent le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, pour les personnes des minorités sexuelles et de genre.....	54
6.2	Des données pertinentes sur le sentiment de sécurité et la détresse psychologique des personnes des minorités sexuelles et de genre étudiant en milieu collégial.....	57
6.3	Contributions scientifiques, sociales et sexologiques.....	58
6.4	Limites méthodologiques de la présente étude	59
CONCLUSION		60
ANNEXE A CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE L'ENQUÊTE PIÈCES.....		62
ANNEXE B CERTIFICAT EPCT 2 : FORMATION EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE		65
RÉFÉRENCES		66

RÉSUMÉ

Les violences sexuelles sont un problème important dans les milieux d'enseignement supérieur et des études antérieures ont documenté la prévalence élevée de ces violences sexuelles chez les personnes des minorités sexuelles et de genre. Toutefois, il y a peu de données disponibles spécifiquement pour cette population en milieu collégial. Pour remédier à ce manque, le présent projet de mémoire documente les expériences de violences sexuelles subies par la communauté étudiante dans cinq cégeps québécois, en distinguant les minorités sexuelles et de genre des personnes cisgenres hétérosexuelles. L'échantillon est composé de 4 652 personnes étudiantes provenant des données du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES). Les résultats indiquent que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus nombreuses à subir des violences sexuelles ainsi qu'à rapporter des conséquences susceptibles d'entraver leur fonctionnement. Par exemple, près de la moitié des victimes de violences sexuelles des minorités sexuelles et de genre (48,3 %) rapportent au moins un symptôme associé au trouble de stress post-traumatique comparativement à 36,7 % des victimes cis-hétérosexuelles. Cette étude a aussi permis de mettre en lumière la détresse psychologique et le sentiment de sécurité, deux variables moins étudiées à ce jour dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Par exemple, au-delà d'avoir subi des violences sexuelles ou non en milieu collégial, les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre rapportent un score plus élevé de détresse psychologique que les personnes cis-hétérosexuelles. Le concept de l'hétérocisnormativité et la théorie du stress minoritaire contribuent à la discussion des résultats. Certaines pistes de réflexion sont proposées concernant la prévention, la sensibilisation, l'accompagnement des personnes victimes et la sécurité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Notamment, les résultats réitèrent la nécessité de sensibiliser l'ensemble des membres de la communauté collégiale (les personnes étudiantes ainsi que les membres du personnel) sur l'ampleur et les répercussions possibles des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.

Mots clés : Violences sexuelles, minorités sexuelles et de genre, sentiment de sécurité, détresse psychologique, cégep

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 5.1 Caractéristiques sociodémographiques entre les personnes étudiantes Cis-hétéro et des minorités sexuelles et de genre	43
Tableau 5.2 Personnes étudiantes ayant rapporté au moins un événement de VSMC par forme, selon l'orientation sexuelle et le genre	44

LISTE DES ABRÉVIATIONS

LGBTQ+ lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, bispirituelles, queer ou en questionnement et d'autres termes ou aucun terme

ESIPEP Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire

ESSIMU Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire

PIECES Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité

TPST Trouble de stress post-traumatique

MSG Minorités sexuelles et de genre

INTRODUCTION

Avec les années, les revendications des courants féministes et les vagues de dénonciations ont placé les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur au centre des préoccupations sociales et politiques au Québec comme ailleurs en Amérique du Nord (Ricci et Bergeron, 2019). Les différentes instances gouvernementales à travers le Canada ont reconnu les violences sexuelles comme une problématique sociale importante. Ces dernières ont commencé à déployer des actions pour prévenir et lutter contre les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. En 2017, le gouvernement du Québec adopte donc la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur (ci-après, Loi 22.1) (RLRQ, chapitre P-22.1, 2017). Cette loi oblige tous les milieux d'enseignement supérieur à instaurer une politique contre les violences sexuelles (obligation depuis septembre 2019). Les établissements d'enseignement supérieur doivent intégrer à cette politique les quatre axes d'interventions suivants : 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances, 2) l'accompagnement des personnes, 3) le traitement des plaintes et des signalements et 4) la sécurité des personnes.

Par ailleurs, cette loi mentionne aussi que les politiques et leur application doivent tenir compte des besoins des groupes plus à risque de subir des violences sexuelles, comme les personnes des minorités sexuelles et de genre. En effet, selon les études récentes, les taux de prévalence des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur sont plus élevés chez les personnes des minorités sexuelles et de genre (Bergeron et al., 2016; Coulter et Rankin, 2020; Martin-Storey et al., 2018; Paquette et al., 2020; Potter et al., 2020). Aux États-Unis, plusieurs études comme celles de Potter et al., (2020) ont mis de l'avant que les personnes des minorités sexuelles et de genre étaient plus nombreuses à être victimes de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur comparativement aux personnes cisgenres-hétérosexuelles (une personne cisgenre est une personne dont l'identité de genre correspond à la désignation de genre attribuée à la naissance (masculin ou féminin),) (Dufort, 2019). Au Canada, le même constat s'applique. L'enquête de Statistique Canada sur les violences sexuelles chez les personnes étudiantes des établissements d'enseignement postsecondaire (Burczycka, 2020) met en lumière que les personnes étudiantes bisexuelles de leur échantillon étaient plus susceptibles que les personnes étudiantes hétérosexuelles d'être victimes de comportements sexualisés non désirés (57 % comparativement à 37 %). Enfin, certaines personnes expertes dans les domaines des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur reconnaissent que les personnes des minorités sexuelles et de genre

sont plus susceptibles de subir des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur : le *Cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire* (Khan et al., 2019) et les actes du *Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur* (Bergeron et al., 2019) s'ajoutent aux références qui soulignent la prévalence élevée de victimisation sexuelle pour les personnes des minorités sexuelles et de genre.

Bien que les taux de prévalence élevés en matière de violences sexuelles chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre sont maintenant reconnus, les connaissances actuelles sur les expériences de violences sexuelles spécifiques chez cette population demeurent insuffisantes. En effet, la majorité des études consultées dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur se concentre sur la population générale. Aussi, les analyses selon le genre et l'orientation sexuelle sont fréquemment limitées au pourcentage de victimisation sexuelle sans approfondir les analyses à d'autres enjeux. Parmi ces enjeux, soulignons la méconnaissance actuelle concernant les répercussions associées aux violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur et le sentiment de sécurité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Il est important d'obtenir davantage de données sur ces éléments pour mieux intervenir auprès des personnes victimes. Enfin, les travaux scientifiques de ce domaine qui portent sur les milieux collégiaux du Québec sont quasi inexistantes. C'est dans cette optique que le présent mémoire vise à fournir de nouvelles connaissances sur la population étudiante des minorités sexuelles et de genre en milieu collégial en documentant les violences sexuelles commises pour et par les personnes affiliées à un établissement d'enseignement collégial. Ces nouvelles connaissances visent à faciliter l'inclusion des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre dans la lutte pour prévenir et combattre les violences sexuelles au cégep. De plus, l'ensemble des résultats visent à contribuer au développement d'interventions en matière de violences sexuelles qui vont répondre aux besoins des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.

Ce mémoire est un mémoire par article qui se répartit en cinq chapitres. Le premier chapitre présente la problématique de recherche et le second chapitre documente le portrait de l'état des connaissances sur ce sujet. Le troisième chapitre aborde le cadre conceptuel de cette étude. Le quatrième chapitre décrit la méthodologie utilisée dans le cadre de ce projet de mémoire. Le chapitre suivant contient l'article en qui a été soumis à une revue scientifique (Carignan-A, M., et Bergeron, M., sous presse) nommée *Service social*. Puis, le dernier chapitre amène une discussion autour des principaux résultats obtenus dans cette étude suivie d'une conclusion.

CHAPITRE 1

PROBLÉMATIQUE

Ce chapitre propose d’abord une définition des violences sexuelles et une définition du terme « minorité sexuelle et de genre ». S’enchaîne ensuite la comparaison de l’ampleur de cette problématique, en distinguant notamment la prévalence des violences sexuelles en milieu d’enseignement supérieur et des répercussions possibles qui y sont associées entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. Ce chapitre termine en démontrant la pertinence de fournir de nouvelles connaissances concernant le problème des violences sexuelles dans les cégeps au Québec.

1.1 La définition des violences sexuelles

D’abord, la façon dont les violences sexuelles sont conceptualisées dans les études consultées ne fait pas consensus, notamment parce que le concept des violences sexuelles est associé à différentes appellations telles que l’agression sexuelle, l’abus sexuel ou les violences à caractère sexuel. Au Québec, le Gouvernement privilégie généralement le terme « violence sexuelle » ou « violence à caractère sexuel » pour parler de cette problématique. Le document intitulé *La Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* du Secrétariat à la condition féminine (2016) et *le Plan d’action pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur 2022-2027* en sont des exemples parmi d’autres. Quant à l’agression sexuelle, elle fait plutôt référence à une définition plus légale qui est moins utilisée pour parler des violences sexuelles. Dans cette lignée, la définition utilisée dans le projet de mémoire est celle adoptée par la Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d’enseignement supérieur (ci-après, Loi 22.1) (RLRQ, chapitre P-22.1, 2017). Elle est la suivante :

La notion des violences sexuelles s’entend de toute forme de violences commises par le biais de pratiques sexuelles ou en ciblant la sexualité, dont l’agression sexuelle. Cette notion s’entend également de toute autre inconduite qui se manifeste notamment par des gestes, paroles, comportements ou attitudes à connotation sexuelle non désirés, incluant celle relative aux diversités sexuelles ou de genres, exprimés directement ou indirectement, y compris par un moyen technologique (LQ. c. P22.1, 2017).

C’est en se basant sur cette définition et en s’inspirant des recommandations formulées par les Centers for Disease Control and Prevention (Basile et al., 2014), aux États-Unis que le présent projet de mémoire s’appuie sur une définition qui comprend plusieurs formes de violences sexuelles qui se déclinent sur un

continuum. La définition priorisée inclut ainsi plusieurs manifestations de violences sexuelles comme le (cyber)harcèlement sexuel, le voyeurisme, l'exhibitionnisme, les attouchements ou les frôlements sans consentement, l'agression sexuelle ou la menace de, ainsi que d'autres comportements sexuels non désirés (Bergeron et al., 2016). Ce continuum permet de mieux comprendre l'étendue des différentes manifestations de violences sexuelles.

Par ailleurs, certaines manifestations de violences sexuelles peuvent viser directement l'orientation sexuelle ou le genre des personnes victimes, telles que des blagues ou des questions intrusives sur le genre ou l'orientation sexuelle (Jewell et Morrison, 2010; Martin-Storey et al., 2022). Effectivement, pour certaines personnes des minorités sexuelles et de genre certains gestes homophobes ou transphobes sont perçus comme des gestes de violences sexuelles (Martin-Storey et al., 2022). Il devient important de garder en tête que la définition utilisée des violences sexuelles se désigne donc sur un continuum qui comprend différents types de manifestations.

1.2 La définition des minorités sexuelles et de genre

Dans le cadre de ce projet de mémoire, l'utilisation du terme « minorité sexuelle et de genre » regroupe les personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles, trans, bispirituelles, queer ou en questionnement (LGBTQ+) et celles qui choisissent d'autres termes ou aucun terme (Dubuc, 2017). Cette terminologie renvoie à une conception identitaire dans laquelle la personne s'identifie par rapport à son orientation sexuelle et son genre. Par ailleurs, les dimensions comportementales de l'orientation sexuelle ou encore de l'expression de genre ne sont pas considérées dans le cadre de cette étude. Il faut également savoir que l'utilisation du terme « minorité » ne renvoie pas à un terme quantitatif (minorité/majorité), mais plutôt à un processus de minorisation (c'est-à-dire, aux rapports de pouvoir vécus par des groupes dits minorisés) (Saillant et Lamoureux, 2018).

1.3 L'ampleur de la problématique des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

L'enjeu des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur est une problématique importante et depuis plusieurs années, de nombreux travaux scientifiques tentent de mieux documenter sa prévalence et les répercussions qui y sont associées. Par exemple, l'enquête pancanadienne intitulée *l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire (ESIPEP)*, (Burczycka, 2020) documente le portrait des expériences de comportements sexuels non désirés et des agressions sexuelles

auprès des personnes étudiantes dans les établissements d'enseignement postsecondaires en 2019. Les résultats de cette enquête exposent l'ampleur préoccupante des violences sexuelles dans les milieux post secondaire du Québec : 71 % des personnes étudiantes dans les établissements post secondaire canadiens ont été témoins ou victimes de comportements sexualisés non désirés dans un contexte académique ou à l'extérieur de ce contexte impliquant des personnes étudiantes ou des personnes rattachées à l'établissement d'enseignement.

Bien que toute personne soit susceptible de subir des violences au cours de sa vie, il est possible de dégager dans la littérature scientifique actuelle que certains sous-groupes de personnes sont plus vulnérables de subir des violences sexuelles, comme les personnes des minorités sexuelles et de genre (Bergeron et al., 2016; Burczyka, 2020; Coulter et al., 2017; DeKeseredy et al., 2017). Dans l'étude américaine de DeKeseredy et al., (2017), près de la moitié des personnes étudiantes LGBTQ de leur échantillon avaient rapporté avoir été déjà victimes d'au moins une forme de violence sexuelle (40 %) comparativement aux personnes hétérosexuelles (24 %). Une autre étude américaine de Coulter et al., (2017) a documenté que les femmes cisgenres de leur échantillon étaient plus à risque de subir des violences sexuelles que les hommes cisgenres, les personnes trans étaient encore plus à risque de subir des violences sexuelles que les hommes et les femmes cisgenres et enfin, les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et incertaines de leur orientation sexuelle étaient plus à risque de subir des violences sexuelles que les personnes hétérosexuelles. Au Québec, la *recherche Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire* (ESSIMU), (Bergeron et al., 2016) est l'une des premières enquêtes québécoises à mettre de l'avant que les personnes des minorités de genre (56 %) sont plus nombreuses à avoir subi au moins un geste de violences sexuelles en contexte universitaire que les hommes (26 %) et les femmes (41 %) cisgenres (c'est-à-dire, non trans). Dans leur échantillon, les personnes de minorités sexuelles ou en questionnement sur leur orientation sexuelle étaient aussi plus nombreuses (49 %) à rapporter des événements de violences sexuelles que les personnes hétérosexuelles (35 %).

Finalement, les violences sexuelles en milieu d'enseignement constituent un enjeu important puisque ces événements ont des impacts réels dans la vie des personnes victimes et particulièrement pour les personnes plus vulnérables comme les personnes des minorités sexuelles et de genre (Kammer-Kerwick et al., 2019; Paquette et al., 2021). Certaines études consultées rapportent que les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre présentaient plus de conséquences et des répercussions plus graves que les personnes cis-hétérosexuelles à la suite d'une expérience de violence sexuelle en milieu

d'enseignement supérieur, comme des symptômes dépressifs et des symptômes liés au trouble du stress post-traumatique (Kammer-Kerwick et al., 2019; Paquette et al., 2021).

Malgré ces constats préoccupants, la majorité de la documentation scientifique recensée dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur se concentre sur la population générale, ce qui limite ainsi les connaissances actuelles sur les expériences de violences sexuelles chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. D'ailleurs, Linder et al., (2020) ont mené une méta-analyse qui met en lumière le manque de données sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur pour les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Sur les 454 articles recensés dans le domaine au cours des dix dernières années précédant leur méta-analyse, 21 % des articles incluaient des données sur l'orientation sexuelle et seulement 2 % examinaient spécifiquement la population des minorités sexuelles et de genre (Linder et al., 2020). Pourtant, dans le cadre des consultations pancanadiennes pour l'élaboration du *Cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire* (Khan et al., 2019), la nécessité de conduire davantage de recherche pour mieux cerner et répondre aux besoins des personnes des minorités sexuelles et de genre qui subissent des violences sexuelles en enseignement supérieur figure parmi les recommandations émises.

Pour terminer, il importe de souligner que la période du dépôt du mémoire coïncide avec le dévoilement d'un important rapport de recherche portant sur les violences sexuelles en milieu collégial au Québec auprès de 3 203 personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (Bergeron et al., 2023). Intitulée *Alliance 2SLGBTQIA+*, cette enquête appuie bien la littérature actuelle en démontrant des taux élevés en matière de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. En effet, 54 % des personnes répondantes avaient rapporté avoir déjà subi au moins une situation de violence sexuelle par une personne affiliée au même établissement d'enseignement depuis son arrivée au cégep (Bergeron et al., 2023). Bien que cette étude récente réponde aux recommandations faites par le *Cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire* (Khan et al., 2019) et le *Symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur* (Bergeron et al., 2019), les configurations de cette enquête ne permettent pas de comparer le portrait des expériences de violences sexuelles entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre, sur des enjeux importants comme les répercussions.

1.4 Les violences sexuelles moins documentées en milieu collégial

En plus de s'intéresser majoritairement à la population générale, les données disponibles dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur proviennent principalement des milieux universitaires. Il existe ainsi peu de données récentes sur le portrait des situations de violences sexuelles en milieu collégial québécois (à l'exception de l'enquête *Alliance 2SLGBTQIA+* publiée que très récemment ; Bergeron et al., 2023), alors que ces établissements collégiaux du Québec estimaient accueillir plus de 84 000 personnes étudiantes pour la session d'automne 2022 (ministère de l'Enseignement supérieur, 2022). Qui plus est, au Québec, l'enquête intitulée *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES) auprès de 6 006 personnes de la communauté collégiale a mis en lumière que le phénomène est aussi présent dans les milieux collégiaux : 36 % des personnes de leur échantillon avaient déjà subi au moins un événement de violence sexuelle depuis leur arrivée au cégep (Bergeron et al., 2016). Cette enquête contient des résultats comparatifs entre les personnes étudiantes et les membres du personnel. Toutefois, l'orientation sexuelle et le genre n'ont pas été examinés de manière détaillée et spécifique pour les personnes étudiantes. Par conséquent, le présent projet de mémoire vise à comparer de manière plus exhaustive le portrait actuel des violences sexuelles entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre par le biais des données récoltées dans l'enquête PIECES (Bergeron et al., 2020).

En somme, si la problématique des violences sexuelles est reconnue, en dehors des taux de prévalence, peu d'études se sont concentrées sur le portrait comparatif des violences sexuelles subies en milieu d'enseignement collégial chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. D'ailleurs, les travaux scientifiques qui se concentrent uniquement sur les milieux universitaires ou postsecondaires ne fournissent pas de données spécifiques aux milieux collégiaux, tout comme les travaux scientifiques qui s'intéressent uniquement à la population générale en comparant parfois le genre et parfois l'orientation sexuelle ne documentent pas de manière exhaustive la réalité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Dans la même logique, une enquête réalisée spécifiquement auprès des personnes des minorités sexuelle et de genre ne permet pas non plus de comparer le portrait des violences sexuelles entre les personnes des minorités sexuelles et de genre et des personnes cis-hétérosexuelles. Ainsi, à ce jour, l'insuffisance des études ne permet pas comparer les expériences de violences sexuelles chez les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre qui étudient dans les milieux collégiaux du Québec. Le présent mémoire vise ainsi à contribuer à l'insuffisance des connaissances scientifiques actuelles dans ce domaine. Dans cette optique, l'acquisition de nouvelles connaissances

concernant les expériences de violences sexuelles chez les minorités sexuelles et de genre permettra une meilleure sensibilisation et prévention auprès de cette population et de l'ensemble de la communauté collégiale.

CHAPITRE 2

ÉTAT DES CONNAISSANCES

Le présent chapitre aborde maintenant les connaissances actuelles sur l'ampleur des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur subi chez la population générale, et plus spécifiquement chez la communauté des minorités sexuelles et de genre. Ensuite, le chapitre présente les connaissances actuelles sur les répercussions possibles à la suite d'une situation de violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur, le sentiment de sécurité sur les campus et la santé mentale des personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. De l'ensemble de ces constats découlent les objectifs du projet de mémoire et la pertinence de celui-ci.

Par ailleurs, il est important de souligner que les études recensées dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur présentent certains défis méthodologiques. À ce jour, il est difficile de comparer les taux de prévalence entre certaines études pour différentes raisons. En effet, les échelles de mesure pour documenter les violences sexuelles n'incluent pas toujours uniquement des gestes commis par une personne affiliée au même établissement d'enseignement supérieur que la personne victime (Coulter et al., 2017; Coulter et Rankin, 2020; DeKeseredy et al., 2017; Kammer-Kerwick et al., 2019). En guise d'exemple, dans l'étude de Coulter et Rankin (2020) les taux rapportés de violences sexuelles incluaient des gestes commis par n'importe quelle personne, sans égard à son affiliation au même milieu d'enseignement supérieur que sa victime, alors que d'autres études mesurent les gestes de violences sexuelles commis par une personne affiliée au même établissement d'enseignement (Bergeron et al., 2016; Potter et al., 2020). La deuxième difficulté réside dans les différentes définitions opérationnelles du phénomène des violences sexuelles. Certaines études priorisent la définition légale de l'agression sexuelle (Coulter et Rankin, 2020), alors que d'autres utilisent une définition incluant différentes formes de violences sexuelles telles que le harcèlement sexuel et les comportements sexuels non désirés (Bergeron et al., 2023; Burczycka, 2020; DeKeseredy et al., 2017; Kammer-Kerwick et al., 2019; Potter et al., 2020). Une autre limite des études sur les violences sexuelles concerne le fait que les périodes de référence pour mesurer les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur varient d'une étude à l'autre. Certaines études utilisent les 12 derniers mois (Bergeron et al., 2016; Burczycka, 2020; Coulter et al., 2017), alors que d'autres utilisent une période qui s'étale jusqu'à l'arrivée à leur établissement d'enseignement supérieur (Bergeron et al., 2016; Coulter et Rankin, 2020; DeKeseredy et al., 2017; Potter et al., 2020). Par conséquent, il y a des variations importantes dans les taux de prévalence au sein de la

littérature scientifique actuelle. Certaines institutions notamment les Centers for Disease Control and Prevention, des États-Unis suggèrent d'utiliser une définition uniforme et standardisée des violences sexuelles dans le but de mieux étudier cet enjeu de société (Basile et al., 2014). Ce manque d'uniformisation de la définition des violences sexuelles retrouvée dans les articles scientifiques consultés est une limite importante pour comparer le portrait général des expériences de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles de genre.

En plus des défis reliés aux travaux qui étudient les violences sexuelles, certains défis méthodologiques et conceptuels concernent aussi spécifiquement la population des minorités sexuelles et de genre. La documentation scientifique actuelle utilise des terminologies différentes pour faire référence aux personnes des minorités sexuelles et de genre. Cette variation s'ajoute également à la difficulté de comparer les études entre elles et de documenter le portrait comparatif de la situation des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur chez la population des minorités sexuelles et de genre et celle cis-hétérosexuelle. En effet, certaines études vont parler des personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et queer (LGBQ), (Potter et al., 2020), d'autres vont plutôt employer le terme lesbiennes, gaies, bisexuelles et asexuelles (LGBA +), (Wilson et Liss, 2022) et d'autres vont utiliser le terme des minorités sexuelles et de genre (Bergeron et al., 2016; Coulter et Rankin, 2020; Kammer-Kerwick et al., 2019). Cette limite soulevée concernant la terminologie utilisée pour parler des personnes des minorités sexuelles et de genre fait en sorte que certaines personnes ne sont pas toujours incluses dans les études comme les personnes en questionnement sur leur genre ou leur orientation sexuelle (Kammer-Kerwick et al., 2019; Potter et al., 2020), alors que d'autres fois elles sont incluses (Bergeron et al., 2016; Coulter et Rankin, 2020).

À la lumière de ces considérations, il est parfois ardu de comparer les études entre elles pour bien comparer le portrait global des violences sexuelles chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Malgré ces défis, les prochaines sections présentent un portrait de l'ampleur des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur et leurs répercussions.

2.1 Les violences sexuelles subies en milieu d'enseignement supérieur

Au Canada comme à l'international, plusieurs enquêtes d'envergure ont permis de mettre en lumière le fait que les violences sexuelles touchent une proportion non négligeable de personnes en milieu d'enseignement supérieur. Au Canada, l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population

étudiante postsecondaire (ESIPEP), réalisée par Statistique Canada (Burczycka, 2020), rapporte que 45 % des femmes et 32 % des hommes de leur échantillon ont déjà subi au moins un événement de comportements sexualisés non désiré dans le contexte des études postsecondaire en 2019. Dans leur échantillon, 11 % des femmes et 4 % des hommes avaient aussi indiqué avoir été victimes d'agression sexuelle durant cette même période. Ces pourcentages sont également observés dans d'autres enquêtes récentes. Notamment, l'enquête intitulée *Enquête sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire* (ESSIMU), au Québec révèle que 36 % des personnes étudiantes québécoises de leur échantillon avaient déjà subi au moins un événement de violence sexuelle (incluant le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés ou la coercition sexuelle), par une autre personne de la même université depuis leur arrivée à l'établissement (Bergeron et al., 2016). Bref, les expériences de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur sont un phénomène bien connu et de plus en plus de travaux scientifiques mettent en lumière que les taux de violences sexuelles varient selon le genre et l'orientation sexuelle des personnes victimes.

2.2 Les violences sexuelles subies chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre

Si les taux de prévalence sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur auprès de la population générale sont alarmants, plusieurs études confirment que les personnes des minorités sexuelles et de genre rapportent des taux de prévalence de violences sexuelles plus élevés en milieu d'enseignement supérieur que leurs pairs cis-hétérosexuels. Dans l'enquête pancanadienne ESIPEP (Burczycka, 2020), les personnes étudiantes bisexuelles étaient plus à risque que les personnes cis-hétérosexuelles d'être victime de comportements sexualisés non désirés (57 % par rapport à 37 %), au cours des 12 derniers mois précédents l'enquête. Pour ce qui concerne les agressions sexuelles, les femmes bisexuelles avaient aussi rapporté des fréquences plus élevées (16 %), que les femmes hétérosexuelles (7 %). Les données d'ESSIMU réalisé au Québec arrivent à un constat similaire pour les milieux universitaires (Bergeron et al., 2016). Les personnes des minorités de genre de leur échantillon étaient plus nombreuses à rapporter au moins une situation de harcèlement sexuel (54 %), de comportements sexuels non désirés (30 %), et de coercition sexuelle (9 %), depuis leur arrivée à l'université comparativement aux femmes (respectivement 37 %; 21% et 3,5 %), et aux hommes (respectivement 23 %; 11 %; 2 %), cisgenres (c'est-à-dire, non trans). Les personnes des minorités sexuelles étaient aussi plus nombreuses à subir au moins des gestes de harcèlements sexuels (45 %), de comportements sexuels non désirés (26 %), et de coercition sexuelle (5 %), que les personnes hétérosexuelles (respectivement; 32 %;

17 % et 3 %), malgré que les données publiées dans le rapport d'ESSIMU incluaient à la fois les membres du personnel et les personnes enseignantes, 71 % de l'échantillon étaient des personnes étudiantes.

Par ailleurs, Martin-Storey et al., (2018), ont mené des analyses complémentaires grâce à la banque de données d'ESSIMU, spécifiquement auprès des 4 264 personnes étudiantes dans un programme de 1^{er} cycle universitaire. Les résultats indiquent que pour le genre, les personnes étudiantes trans ou non binaires rapportaient plus de harcèlements sexuels (47 %), et de comportements sexuels non désirés (28 %), en milieu universitaire que les hommes cisgenres (20 % et 8 %). Les étudiantes femmes cisgenres, les femmes bisexuelles, queer, pansexuelles ou allosexuelles étaient plus à risque de rapporter des événements de harcèlement sexuel et de comportements sexuels non désirés en milieu universitaire que les femmes hétérosexuelles. Les étudiants hommes gais étaient aussi plus à risque d'avoir subi des expériences de violences sexuelles en milieu universitaire que les hommes hétérosexuels.

D'autres études consultées menées aux États-Unis vont aussi dans le même sens que les deux études canadiennes précédentes. L'étude réalisée aux États-Unis de Potter et al. (2020), menée auprès de 792 personnes étudiantes rapporte qu'une plus grande proportion de personnes étudiantes LGBTQ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenre et queer), de leur échantillon avaient déjà subi au moins une forme de violence sexuelle par une personne étudiante (64 %), comparativement à leur homologue hétérosexuel (43 %), depuis leur arrivée à l'établissement d'enseignement. Dans cette étude, la présence d'une expérience de violence sexuelle pouvait inclure l'agression sexuelle, la violence dans une relation intime, le harcèlement, le harcèlement sexuel par une personne employée à l'université et le harcèlement sexuel par une personne étudiante. Plus précisément, les analyses selon le genre montrent que les hommes LGBTQ ont rapporté en moyenne plus de harcèlement sexuel (44 %), par une personne étudiante que les hommes hétérosexuels (20 %). Dans le même sens, les étudiantes femmes LGBTQ ont rapporté en moyenne davantage de harcèlement sexuel par une personne étudiante (51 %), que les femmes hétérosexuelles (21 %).

Les résultats présentés jusqu'à maintenant démontrent bien que les taux de violences sexuelles varient selon le genre, et selon l'orientation sexuelle des personnes victimes. Toutefois, les résultats présentés ne permettent pas documenter un portrait comparatif complet des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre, notamment parce qu'outre les taux de prévalences élevés de violences sexuelles, il y a peu de

données actuelles sur les différentes manifestations de violences sexuelles subies en milieu d'enseignement supérieur chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. L'étude de DeKeseredy et al., (2017), apporte toutefois un éclairage supplémentaire sur les expériences de violences sexuelles entre les personnes étudiantes hétérosexuelles et LGBTQ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queer, asexuelles et autres), en détaillant certaines manifestations de violences sexuelles subies chez ces deux groupes de personnes étudiantes. Dans leurs résultats, 21 % des personnes hétérosexuelles et 33 % des personnes LGBTQ avaient déjà subi au moins une forme de violence sexuelle. En ce qui concerne spécifiquement les manifestations de violences sexuelles, 21 % des personnes LGBTQ et 11 % des personnes hétérosexuelles avaient rapporté qu'une personne a déjà tenté d'avoir une relation sexuelle avec elles sans leur consentement. L'ensemble des manifestations de violences sexuelles mesurées dans cette étude a été subi plus souvent chez les personnes LGBTQ que les personnes hétérosexuelles. Il s'agit toutefois d'une des seules études recensées à avoir détaillé les différentes manifestations de violences sexuelles subies chez les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre.

Quelques études recensées dans le domaine des violences sexuelles ont aussi documenté la cooccurrence des formes de violences sexuelles, c'est-à-dire, la proportion de personnes ayant subi plusieurs formes de violences sexuelles en milieu d'enseignement collégial (par exemple, du harcèlement sexuel et de la coercition sexuelle). D'ailleurs, dans l'étude d'ESIPEP (Burczycka, 2020), 23 % des femmes et 10 % des hommes qui ont été la cible d'un comportement sexualisé non désiré dans un contexte d'études postsecondaires ont aussi été agressés sexuellement. Les données d'ESSIMU (Bergeron et al., 2016), démontrent également des taux de cooccurrence élevés. Parmi les personnes victimes d'une violence sexuelle en milieu universitaire, 42 % avaient rapporté avoir subi deux ou trois formes de violence sexuelle.

Étant donné que les travaux scientifiques disponibles sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur chez les personnes des minorités sexuelles et de genre sont à ce jour incomplets, la cooccurrence des violences sexuelles chez cette population demeure peu documentée. Une étude américaine consultée apporte néanmoins une piste pertinente. L'étude américaine de Potter et al. (2020), montre que 37 % des personnes participantes LGBTQ de leur échantillon ont rapporté avoir subi deux ou trois formes de violences sexuelles depuis leur arrivée à l'université comparativement à 19 % chez les personnes hétérosexuelles.

2.3 Les répercussions possibles à la suite de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

Les personnes étudiantes qui subissent des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur peuvent vivre de nombreuses conséquences à la suite d'un événement de violences sexuelles (Bergeron et al., 2016; Burczycka, 2020). Dans les résultats d'ESSIMU, une proportion non négligeable de personnes victimes de violence sexuelle en milieu universitaire ont rapporté au moins un symptôme lié au trouble de stress post-traumatique (TPST). Par exemple, 22 % des personnes victimes évitaient les situations qui leur rappelaient l'évènement de violence sexuelle et 9 % atteignaient le seuil clinique du TPST (trois énoncés ou plus sur cinq). Aussi, la présence d'un seuil clinique TSPT était plus répandue chez les femmes (10 %), que chez les hommes (6 %). L'enquête ESIEP (Burczycka, 2020), documente également les répercussions émotionnelles et les répercussions sur les études, selon le type de violences sexuelles subies (comportements sexualisés non désirés ou agressions sexuelles). Les résultats indiquent que les conséquences émotionnelles à la suite d'un événement de violence sexuelle étaient rapportées plus fréquemment chez les femmes que les hommes, les femmes étaient également plus nombreuses à rapporter des conséquences liées aux TPST. Notamment, 40 % des femmes qui avaient subi une agression sexuelle étaient constamment sur leurs gardes, sursautaient facilement ou étaient attentives (hypervigilance), comparativement à 15 % des hommes. De plus, une proportion non négligeable de femmes (25 %), victimes d'agression sexuelle ont rapporté aux moins trois des quatre symptômes associés au TSPT, suggérant la possibilité d'un TSPT (Prins et al., 2003), ce qui représente une proportion deux fois plus élevée comparativement aux hommes de l'échantillon (10 %).

En ce qui concerne les personnes des minorités sexuelles et de genre, les conséquences semblent encore plus importantes. Quelques études ont comparé les conséquences à la suite d'une violence sexuelle entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et des minorités sexuelles et de genre. D'abord, plusieurs études se sont intéressées aux symptômes de dépression et traumatiques. L'étude américaine de Smith et al. (2016), indiquent que les personnes étudiantes des minorités sexuelles ayant déjà subi une violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur présentaient davantage de conséquences psychologiques que les personnes hétérosexuelles, comme les symptômes traumatiques, la dépression et une plus faible estime de soi. Par ailleurs, une étude américaine réalisée par Kammer-Kerwick et al. (2019), auprès de personnes étudiantes à l'université, indique que les symptômes de dépression augmentaient de manière statistiquement significative à la suite d'une violence sexuelle chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Des résultats de cette étude amènent aussi d'autres réflexions : parmi les personnes étudiantes non-victimes, les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre étaient celles qui

sont le plus à risque de ressentir des symptômes associés au trouble de stress post-traumatique et de présenter un niveau plus élevé de symptômes dépressifs comparés aux personnes cis-hétérosexuelles.

En ce qui concerne le Québec, les résultats d'ESSIMU (Bergeron et al., 2016), informent que 49 % des femmes et 41% des hommes cisgenres victimes de violences sexuelles en milieu universitaire avaient rapporté au moins une conséquence dans l'une de leurs sphères de vie. Les sphères de vie peuvent toucher la réussite académique ou professionnelle, la vie personnelle et sociale, la santé mentale ou la santé physique. La présence d'au moins une conséquence s'élevait à une proportion de 67 % pour les personnes des minorités de genre victime de violences sexuelles en milieu universitaire. Pour l'orientation sexuelle, les résultats des analyses démontrent que les femmes des minorités sexuelles rapportaient des niveaux plus élevés de symptômes liés au trouble de stress post-traumatique comparativement aux femmes cisgenres hétérosexuelles. Une étude tirée des données d'ESSIMU (Bergeron et al., 2016), s'est intéressée aux symptômes associés au trouble de stress post-traumatique à la suite d'événement de violences sexuelles en milieu universitaire selon le genre et l'orientation sexuelle de 1 196 personnes étudiantes de 1^{er} cycle universitaire (Paquette et al., 2021). En ce qui concerne les analyses sur le genre, leurs résultats affirment que les personnes trans et non binaires étaient celles rapportant un niveau plus élevé de symptômes associés au trouble de stress post-traumatique suivi des femmes cisgenres et des hommes cisgenres. Néanmoins, à ce jour aucune étude recensée n'a documenté de manière détaillée les répercussions associées à des événements de violences sexuelles chez les personnes des minorités sexuelles et de genre. Il devient ainsi pertinent d'examiner les différentes répercussions touchant diverses sphères de vie des victimes comme celle impactant la vie scolaire, professionnelle et sportive, ou la santé physique et mentale entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. L'acquisition de nouvelles connaissances sur les différentes répercussions possibles peut permettre aux personnes intervenantes de mieux cerner les répercussions causées par les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur au-delà des répercussions sur la santé mentale.

2.4 Le sentiment de sécurité des personnes étudiantes sur les campus

Certaines études consultées ont aussi documenté le sentiment de sécurité des personnes étudiantes en milieu d'enseignement supérieur (Burczycka, 2020). Le sentiment de sécurité est important à considérer, car il constitue un élément clé dans la manière dont les personnes vont vivre dans un environnement. Lorsque le sentiment de sécurité est affaibli, cela peut mener à des conséquences négatives sur la santé mentale et la qualité de vie des personnes (Bastomski et Smith, 2017; Woodford et Kulick, 2015). Dans

l'enquête ESIPEP (Burczycka, 2020), les personnes étudiantes de niveau postsecondaire ont été questionnées sur leur sentiment de sécurité sur les campus et aux alentours. De manière générale, la plupart des personnes étudiantes de leur échantillon se sentaient en sécurité dans leurs campus. En guise d'exemple, 86 % des femmes et 92 % des hommes de leur échantillon avaient affirmé se sentir en sécurité dans leur établissement d'enseignement. Les femmes étudiantes étaient moins nombreuses de se sentir en sécurité comparativement aux hommes.

En outre, d'autres résultats tendent à démontrer que le sentiment de sécurité sur les campus est moins élevé chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Certaines études ont comparé le sentiment de sécurité sur les campus entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. Dans l'enquête ESIPEP (Burczycka, 2020), seulement 68 % des personnes étudiantes transgenres se sentaient en sécurité comparativement à 89 % pour les personnes cisgenres. Une autre étude américaine réalisée par Wilson et Liss (2022), s'est aussi intéressée au sentiment de sécurité sur les campus auprès de 784 personnes étudiantes, dont 72 % s'identifiant comme des personnes hétérosexuelles et 28 % comme des personnes LGBTQA+ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, queer, asexuelles). Leurs résultats vont dans le même sens : les personnes étudiantes LGBTQA+ se sentaient moins en sécurité que les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles. Enfin, si les données recensées illustrent que les personnes des minorités sexuelles et de genre se sentent moins en sécurité sur leur campus que les personnes cis-hétérosexuelles, il est à ce jour, plus difficile de documenter le sentiment de sécurité entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et des minorités sexuelles et de genre, selon qu'elles aient subi ou non un événement de violences sexuelles dans leur milieu d'études.

Pourtant, le fait de subir une situation de violence sexuelle dans les milieux d'enseignement peut avoir une incidence sur le sentiment de sécurité du campus des personnes étudiantes. Les résultats de l'enquête ESIPEP (Burczycka, 2020) sont révélateurs sur cet aspect : les personnes qui ont été victimes d'agression sexuelle ou de comportement sexualisé non désiré étaient moins enclines à se sentir en sécurité. Dans leurs résultats, 62 % des personnes non-victimes se sentaient en sécurité dans ce contexte et le pourcentage diminuait chez les personnes victimes de comportements sexuels non désirés (51 %), ou d'agressions sexuelles (38 %). Par ailleurs, leurs résultats indiquent que les femmes étaient plus à risque de rapporter des craintes pour leur sécurité que les hommes à la suite de ces événements. Par exemple, pour les victimes d'agression sexuelle, les femmes étaient plus nombreuses (38 %), à mentionner être devenues craintives à la suite de ces événements que les hommes (15 %). Aussi, 18 % des femmes

comparativement à 5 % des hommes victimes d'agression sexuelle avaient mentionné éviter certains immeubles de l'établissement d'enseignement. Chez les personnes victimes de comportements sexuels non désirés, le constat est similaire : les femmes victimes étaient six fois plus à risque d'être craintives (23 %), comparativement aux hommes (4 %). Ces résultats supportent le constat que les expériences de violences sexuelles entraînent des répercussions sur le sentiment de sécurité des femmes.

Comme pour leurs homologues cis-hétérosexuels, les personnes des minorités sexuelles et de genre victimes de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur semblent se sentir moins en sécurité dans leurs établissements d'enseignement, que celles n'ayant pas subi de violences sexuelles. L'étude américaine de Potter et al. (2020), a démontré que le statut LGBTQ et l'expérience de violences sexuelles chez les personnes étudiantes expliqueraient en partie la perception de leur sécurité sur le campus. Concrètement, les personnes qui s'identifient LGBTQ et qui ont déjà subi de la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur seraient plus à risque de se sentir menacées ou vulnérables dans leur établissement d'enseignement. Par ailleurs, l'enquête d'*Alliance 2SLGBTQIA+* (Bergeron et al., 2023), a démontré que quatre personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre victimes de violences sexuelles en milieu collégial sur dix (40 %), avaient rapporté se sentir moins en sécurité dans leur campus depuis les événements de violences sexuelles. Malgré que les résultats suggèrent que les violences sexuelles peuvent avoir des répercussions sur le sentiment de sécurité des personnes étudiantes, les données sont encore insuffisantes pour comparer le sentiment de sécurité entre les personnes victimes (ou non) cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre.

2.5 Les violences sexuelles en dehors des contextes d'enseignement supérieur

Les études menées auprès de la population en général, ou celles documentant les taux de prévalence de la victimisation sexuelle auprès de personnes étudiantes (adolescent.es ou jeunes adultes), confirment également que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont aussi plus susceptibles de subir des gestes de violences sexuelles à l'extérieur des contextes académiques que leurs pairs cis-hétérosexuelles. L'étude de Semprevivo (2021), illustre que les personnes adolescentes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou en questionnement de leur échantillon rapportaient des taux plus élevés de violence sexuelle (16 %), que les personnes hétérosexuelles (7 %), au cours des 12 mois précédents l'enquête nationale. Une autre étude américaine démontre que parmi les personnes lesbiennes, gais, bisexuelles, trans ou *queer* qui ont subi de la violence sexuelle dans la dernière année (31 %), 66 % ont rapporté avoir subi au moins une forme de violence sexuelle depuis l'âge de 14 ans (Ho et al., 2021). L'étude de Jaffray (2020), a réalisé des analyses

supplémentaires sur les données récoltées dans *l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés* (ESEPP), de Statistique Canada : les résultats révèlent que plus de trois fois davantage de personnes des minorités sexuelles (7 %), ont rapporté avoir subi une agression sexuelle que les personnes hétérosexuelles (2 %), au cours de la dernière année. Enfin, l'étude réalisée par Dorais et Gervais (2019), démontre aussi des chiffres élevés : en moyenne, les personnes des minorités sexuelles étaient jusqu'à trois fois plus (et jusqu'à neuf fois pour les personnes trans), à risque de subir des agressions sexuelles que les personnes cis-hétérosexuelles. L'ensemble des résultats présentés dans ce paragraphe vient souligner la pertinence de documenter les autres expériences de victimisation sexuelle portant sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, et ce particulièrement dans le cas des personnes des minorités sexuelles et de genre qui sont plus vulnérables.

2.6 La santé mentale des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre en milieu d'enseignement supérieur

Un autre enjeu préoccupant qui ressort des travaux scientifiques sur le parcours des personnes étudiantes en milieu d'enseignement supérieur est celui de la santé mentale. En plus d'être particulièrement à risque de subir des violences sexuelles, les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre sont plus susceptibles de présenter des problèmes de santé mentale que les personnes cis-hétérosexuelles. D'abord, l'étude américaine de Lipson et al. (2019), documente des taux plus élevés de problèmes de santé mentale pour les minorités de genre (échantillon de 65 213 personnes étudiantes dont 1 237 personnes des minorités de genre), les résultats indiquent que les personnes étudiantes des minorités de genre étaient jusqu'à quatre fois plus à risque d'avoir un problème de santé mentale (symptômes de dépression, anxiété, trouble alimentaire, automutilation et idées suicidaires), que les personnes cisgenres. Au Québec, les résultats de l'enquête menée par Bergeron et al. (2022), illustre le portrait sur la santé psychologique des personnes âgées de 12 à 25 ans provenant de 106 établissements d'enseignement québécois, dont 74 écoles secondaires, 14 cégeps et trois universités. Parmi les 3 501 personnes participantes qui étudiaient dans un établissement d'enseignement supérieur (cégep ou université), 37 % des hommes, 43 % des femmes et 83 % des personnes d'une autre identité de genre percevaient leur santé mentale comme passable ou mauvaise. De plus, 49 % des hommes, 61 % des femmes et 91 % des personnes d'une autre identité de genre présentaient des symptômes d'anxiété ou de dépression modérés à sévères. Toutefois, il ne semble pas y avoir d'analyses comparatives selon l'orientation sexuelle dans ces deux dernières études citées. Par ailleurs, l'enquête panquébécoise auprès des populations universitaires québécoises, intitulée *Sous ta façade*, a démontré que parmi les personnes étudiantes avec des besoins particuliers, les

personnes des minorités sexuelles et de la diversité de genre étaient celles qui présentent des niveaux de détresse psychologique les plus élevés (Union Étudiante du Québec, 2019). Par exemple, les personnes issues de la diversité de genre ont rapporté un score de détresse psychologique de 12 sur 16, comparativement à huit pour les autres personnes. Les résultats sont similaires pour l'orientation sexuelle : les personnes avec une orientation non hétérosexuelle ont rapporté de manière significative un score plus élevé (9 sur 16), comparativement aux autres personnes (huit sur dix). Finalement, l'étude de Kammer-Kerwick et al. (2019), a aussi mis en lumière que les personnes étudiantes femmes cisgenres hétérosexuelles et les personnes des minorités sexuelles et de genre rapportaient plus souvent des niveaux élevés de symptômes dépressifs et de trouble de stress post-traumatique que leurs homologues cisgenres masculins. Plus encore, leurs résultats démontrent qu'entre les personnes victimes et non victimes, les personnes des minorités sexuelles et de genre rapportaient plus souvent des symptômes du trouble de stress post-traumatique et de symptômes dépressifs que les femmes cis-hétérosexuelles victimes et non-victimes de violences sexuelles. Au regard de ces données, il apparaît pertinent de documenter cette variable dans le cadre d'une étude portant sur la violence sexuelle auprès de personnes étudiantes fréquentant les établissements collégiaux.

Pour conclure, les violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre sont une problématique importante. Les études à ce jour présentent surtout des données sur les proportions élevées de violences sexuelles subies chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre et sur les conséquences négatives sur la santé mentale des personnes qui en sont victimes. En outre, le portrait des violences sexuelles entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre demeure incomplet, et ce particulièrement pour les milieux collégiaux au Québec, notamment, en raison d'un manque de connaissances sur les différentes répercussions subies à la suite d'un événement de violence sexuelle, le sentiment de sécurité et les violences sexuelles subies à l'extérieur des milieux d'enseignement entre les deux groupes. En plus, la santé mentale des personnes étudiantes semble particulièrement fragile, alors qu'aucune étude à ce jour n'a examiné la différence au niveau de la détresse psychologique entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre en milieu collégial québécois, victimes et non-victimes de violences sexuelles.

2.7 Les objectifs de la recherche

Les sections précédentes ont témoigné de la pertinence de comparer le portrait des violences sexuelles en milieu collégial entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre, en plus de justifier l'intérêt de documenter et comparer le sentiment de sécurité, les violences subies à l'extérieur des murs d'enseignement et la détresse psychologique. Afin de contribuer aux connaissances dans le domaine des violences sexuelles et de pallier le manque de données récentes et québécoises, ce présent mémoire comporte deux objectifs. Ces objectifs sont : (1) d'établir un portrait comparatif des expériences de violences sexuelles en milieu collégial chez les personnes cis-hétérosexuelles et les minorités sexuelles et de genre; (2) documenter les répercussions possibles à la suite d'un événement de violences sexuelles en milieu collégial, le sentiment de sécurité sur le campus, la détresse psychologique et la victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep chez les personnes cis-hétérosexuelles et les minorités sexuelles et de genre. Les analyses ont été menées par le biais de la banque des données du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*, (Bergeron et al., 2020). Dans cette enquête, le terme « milieu collégial » inclut tous les gestes commis à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, notamment dans l'environnement virtuel, à l'encontre d'une personne affiliée au cégep par une autre personne affiliée au même cégep.

2.8 Les types de pertinence de cette étude

Ce projet de mémoire est pertinent sur le plan scientifique, social et sexologique. D'abord, les résultats obtenus permettent de quantifier le portrait comparatif des violences sexuelles en milieu collégial, les répercussions possibles qui y sont associées et comparer le niveau de détresse psychologique et le sentiment de sécurité entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre en plus de comparer les personnes victimes de violences sexuelles en milieu collégial ou les non-victimes.

L'avancement des connaissances dans ce domaine est nécessaire, étant donné le manque de connaissances actuelles sur les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre, tout particulièrement en contexte collégial québécois. De plus, l'utilisation d'une définition des violences sexuelles qui comprend plusieurs formes offre un portrait comparatif de la situation en milieu collégial de manière plus globale, sans se limiter à une seule forme spécifique de violence sexuelle ou à la définition plus restreinte du cadre législatif.

D'un point de vue social, le portrait comparatif des personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre ne se limite pas à la fréquence de violences sexuelles, mais inclut d'autres aspects qui contribuent à une meilleure compréhension des enjeux sociaux associés à cette problématique. Par ailleurs, ce mémoire contribue aussi à visibiliser les expériences de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur subi par les personnes marginalisées, que sont les personnes des minorités sexuelles et de genre. Ultimement, en mettant en lumière de manière empirique cette problématique, il est espéré que ce mémoire contribue à l'épanouissement et à la sécurité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre tout au long de leur parcours collégial, en rendant les milieux d'enseignement supérieur plus inclusifs et sécuritaires, qui constitue l'un des l'objectif du projet de Loi P-22.1. Les résultats présentés offrent d'ailleurs une discussion qui aborde des pistes de réflexion autour des quatre axes de la Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur (Gouvernement du Québec, 2017).

Sur le plan sexologique, le mémoire permet de formuler des recommandations pour la prévention et l'intervention en matière de violences sexuelles auprès des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Ces recommandations peuvent contribuer aux réflexions des équipes responsables du dossier des violences sexuelles dans les cégeps et aux mesures mises en œuvre dans les établissements collégiaux au Québec, et potentiellement sur l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Les nouvelles connaissances issues de ce projet de mémoire peuvent aussi permettre d'adapter les interventions psychosociales offertes aux personnes victimes des minorités sexuelles et de genre, par exemple en informant les personnes intervenantes sur les différents enjeux des violences sexuelles. Les résultats du présent mémoire peuvent aussi encourager le développement de stratégies de sensibilisation et de prévention mieux adaptées à la réalité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.

CHAPITRE 3

CADRE THÉORIQUE

Ce projet de mémoire est guidé par le concept de l'hétérocisnormativité et s'appuie sur un point de repère théorique, soit la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003; 2013) pour mieux comprendre les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Le présent chapitre présente ainsi le concept d'hétérocisnormativité et la théorie du stress minoritaire.

3.1 Le contexte hétérocisnormatif et les milieux d'enseignement supérieur

L'hétérocisnormativité est un concept théorique qui permet en partie d'expliquer pourquoi les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus à risque de subir des violences sexuelles (Paquette, 2021). L'hétérocisnormativité est un concept qui représente un contexte social hiérarchique dans lequel les personnes cis-hétérosexuelles sont perçues comme normales et par ce fait même, détiennent certains privilèges (Worthen, 2016). À l'inverse, les personnes qui sont perçues comme n'étant pas conformes aux normes sociales préétablies sont perçues comme anormales et sont à risque d'être victimes de préjugés négatifs et de discrimination, comme c'est le cas pour certaines personnes des minorités sexuelles et de genre (Dufort, 2019). Selon ce concept, c'est donc le contexte hétérocisnormatif qui engendre des préjugés et des discriminations envers certaines personnes des minorités sexuelles et de genre, et qui peut à son tour, teinter les expériences des violences sexuelles subies chez cette population (Interligne, 2021). En effet, certains gestes de violences sexuelles peuvent être fondés sur des préjugés et des discriminations envers les personnes des minorités sexuelles et de genre (Interligne, 2021), ou représentent un caractère homophobe ou transphobe (Martin-Storey et al., 2022).

Par ailleurs, il est important de comprendre que l'hétérocisnormativité peut se manifester dans des comportements, des attitudes ou des préjugés (Gouvernement du Québec, 2019), mais aussi se refléter dans les institutions, les lois, et les politiques (Bastien Charlebois, 2011). L'hétérocisnormativité peut donc se retrouver dans les institutions sociales comme les établissements d'enseignement supérieur (Brown, Schmidt et Vaele, 2020; Smith, 2004). En somme, le système hétérocisnormatif présent dans les milieux d'enseignement supérieur peut placer les personnes des minorités sexuelles et de genre dans une vulnérabilité face aux violences sexuelles. Ce concept théorique montre ainsi l'importance de s'intéresser à la manière dont le genre et l'orientation sexuelle influencent l'environnement social (dans ce cas-ci, les

milieux d'enseignement supérieur), d'un individu et par le fait même, les expériences de violences sexuelles. C'est donc à travers la compréhension de l'environnement social des milieux d'enseignement supérieur que le concept d'hétérocisnormativité est mobilisé dans ce projet de mémoire comme explication théorique des expériences de violence sexuelle chez les personnes des minorités sexuelles et de genre.

3.2 La théorie du stress minoritaire

La théorie du stress minoritaire est généralement employée pour comprendre les disparités en matière de victimisation entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre (Meyer, 2003, 2013). L'auteur principal, Meyer (1995), caractérise son modèle théorique comme une relation entre des groupes sociaux minoritaires et dominants, qui pour leur part, sont attribués en fonction des normes sociales dominantes d'une société donnée (comme l'hétérocisnormativité). C'est cette relation entre les deux groupes de personnes qui vient influencer l'environnement social dans lequel les personnes du groupe minoritaire vivent. En d'autres mots, c'est par l'entremise de l'environnement social que les personnes des minorités sexuelles et de genre peuvent être plus susceptibles de vivre de la discrimination. Par exemple, dans un environnement hétérocisnormatif, la norme sociale dominante veut que tout le monde soit cisgenre et hétérosexuel. Les personnes cis-hétérosexuelles (groupe dominant), sont donc favorisées et toutes les personnes perçues à l'extérieur de ces normes sociales (groupe minoritaire), sont stigmatisées et discriminées (Dufort, 2019), ce qui engendre une relation de pouvoir entre les personnes du groupe dominant et celles des personnes du groupe minoritaire. C'est cette relation de pouvoir et d'inégalité qui engendre des préjugés négatifs et de la discrimination auprès des personnes des minorités sexuelles et de genre. Ainsi, le concept d'hétérocisnormativité et la théorie du stress minoritaire sont mobilisés de manière complémentaire pour expliquer comment l'environnement social et les relations sociales rendent certaines personnes des minorités sexuelles et de genre dans une position de vulnérabilité face aux violences sexuelles.

La théorie du stress minoritaire a aussi largement été utilisée pour expliquer pourquoi les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus à risque de développer des problèmes de santé mentale que les personnes cis-hétérosexuelles. Dans ce cadre théorique, le lien entre les problèmes de santé mentale et l'appartenance à un groupe social minoritaire peut s'expliquer par l'entremise du stress minoritaire. La conceptualisation du stress minoritaire de Meyer (2003), réfère aux sources de stress supplémentaires et spécifiques dont certaines personnes d'un groupe social (dans ce cas-ci, le groupe des personnes des

minorités sexuelles et de genre), peuvent être exposées en raison de leur identification à un groupe social minoritaire. Les sources de stress minoritaire font référence à la stigmatisation et aux préjugés liés à l'appartenance à un groupe social minoritaire (Meyer, 2003). Dans la théorie de Meyer (2003), il existe deux types de stress minoritaires, les stress minoritaires distaux et proximaux. Les sources de stress distaux sont externes à l'individu comme les expériences de discrimination, de violence et de harcèlement (Katz-Wise et Hyde, 2012; Meyer, 2003). Les stress minoritaires proximaux sont plutôt internes comme l'intériorisation de l'homophobie (c'est-à-dire l'intériorisation des attitudes négatives de la société qui sont liées au statut de minorité sexuelle), ou l'anticipation du rejet et du stigmata. Plus précisément, l'exposition chronique aux stress proximaux et distaux liés au statut minoritaire crée un environnement hostile (donc plus à risque de violences sexuelles), et contribue ainsi au développement des problèmes de santé mentale.

3.3 La théorie du stress minoritaire appliquée aux violences sexuelles et leurs répercussions

Cette théorie du stress minoritaire est utile pour comprendre la vulnérabilité des personnes des minorités sexuelles et de genre en matière de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur et à leurs répercussions associées. Selon cette théorie, les personnes des minorités sexuelles et de genre sont davantage exposées aux violences sexuelles en raison de la stigmatisation et de la discrimination qu'elles subissent déjà comme l'homophobie et la transphobie (Martin-Storey et al., 2018; Meyer, 2003, 2013). En effet, c'est en raison de la position minoritaire et stigmatisée des personnes des minorités sexuelles et de genre qu'elles sont plus à risque de subir des violences sexuelles (Paquette et al., 2021; Richardson, 2015). C'est la relation de pouvoir et d'inégalité qui pourraient engendrer des violences sexuelles auprès des personnes des minorités sexuelles et de genre. Plus spécifiquement, les discriminations et les victimisations subies, l'homophobie intériorisée et l'anticipation accrue du rejet et du stigmata rendent plus vulnérables les personnes des minorités sexuelles et de genre de subir des violences sexuelles. De plus, la relation de pouvoir et d'inégalité, ainsi que les préjugés et les discriminations, pourraient venir influencer les expériences de violences sexuelles subies par les personnes des minorités sexuelles et de genre (Blondeel et al., 2018). Par exemple, les situations de violences sexuelles pourraient être constituées de gestes ou de commentaires à caractère homophobe ou transphobe. C'est ainsi que la théorie du stress minoritaire s'avère utile pour expliquer pourquoi les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus à risque de vivre subir des violences sexuelles et comment ces expériences peuvent être teintées.

Par ailleurs, tel qu'expliqué par Meyer (2003), cette théorie propose que les expériences négatives et répétitives que les personnes des minorités sexuelles et de genre subissent (par exemple, la stigmatisation), engendrent un stress supplémentaire (stress minoritaire), qui peut ensuite se cumuler aux expériences de violences sexuelles subies. Par conséquent, pour les victimes, c'est par l'accumulation des expériences de violences sexuelles et celles de la stigmatisation ou de la discrimination subie que les problèmes de santé mentale peuvent s'accroître chez certaines personnes de la population (Meyer, 2003). Plus concrètement, selon cette théorie, une personne qui a subi de la discrimination homophobe (stress minoritaire), en raison de son appartenance à un groupe social minoritaire et qui a aussi subi de la violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur (stress de la vie quotidienne), pourrait être plus à risque de ressentir davantage de détresse psychologique comparativement à une personne cisgenre hétérosexuelle ayant subi des violences sexuelles. En effet, cette théorie est aussi utile pour comprendre comment les facteurs de stress minoritaire dans l'environnement social s'ajoutent aux violences sexuelles accentuant ainsi les problèmes de santé.

Bien que l'étude actuelle ne puisse pas mesurer les différents types de stress minoritaire, le cadre conceptuel permet tout de même de comprendre pourquoi certaines personnes des minorités sexuelles et de genre vivent avec des sources de stress de la vie quotidienne en plus des sources de stress supplémentaires et spécifiques liés à leur appartenance à un groupe social minoritaire et stigmatisé (le stress minoritaire). C'est donc le cumulatif de stress qui pourrait les rendre plus vulnérables à des violences sexuelles et aussi à plus de problèmes de santé. Cette théorie est donc un atout pour éclairer la compréhension des différences observées entre les deux groupes (les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre) en matière de violences sexuelles en milieu collégial et à leurs répercussions associées.

Néanmoins, à ce jour, les expériences de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur ont été très peu étudiées sous l'angle de la théorie du stress minoritaire. La majorité des études recensées qui a utilisé cette théorie comme référence se concentre sur d'autres sujets comme les violences entre partenaires intimes (Whitton et al., 2021). Plus encore, l'utilisation de la théorie du stress minoritaire pour comprendre les répercussions possibles à la suite de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre est aussi peu exploitée. Ainsi, ce mémoire vise à étudier les violences sexuelles en milieu collégial, les répercussions qui y sont associées et la détresse psychologique chez les personnes étudiantes ayant vécu des violences sexuelles sous la

loupe de la théorie du stress minoritaire. Les institutions d'enseignement supérieur constituent des environnements sociaux qui peuvent être propices au stress minoritaire subies par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (Chamberland et Puig, 2015; Murchison, Boyd et Pachankis, 2017; Woodford, Kulick et Sinco, 2014). Effectivement, certains stress minoritaires ont été documentés dans ces milieux. Par exemple, les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre sont plus à risque de subir des discriminations et de la stigmatisation que les personnes cis-hétérosexuelles (Chamberland et Puig, 2015), elles sont aussi à risque de vivre de l'homophobie intériorisée (Murchison, Boyd et Pachankis, 2017), et de la perception accrue de subir de la stigmatisation (Woodford, Kulick et Sinco, 2014). Considérant la présence de stress minoritaire dans les milieux d'enseignement supérieur, la théorie du stress minoritaire vise à apporter un éclairage sur les résultats obtenus. Toutefois, les différents stress minoritaires n'ont pu être étudiés dans le cadre de ce mémoire, les différents stress minoritaires serviront uniquement comme cadre théorique explicatif.

En résumé, le concept d'hétérocisnormativité et la théorie du stress minoritaire justifient la pertinence de s'intéresser aux différences entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre en matière de violences sexuelles. Effectivement, les expériences de violences sexuelles et ses répercussions varient selon le genre et l'orientation sexuelle des individus (Bergeron et al., 2019; Bergeron et al., 2023). D'une part, le concept d'hétérocisnormativité permet de mettre en lumière comment l'environnement social (dans ce cas-ci, les institutions collégiales), favorise les personnes cis-hétérosexuelles et défavorise les personnes des minorités sexuelles et de genre, les rendant plus vulnérables aux violences sexuelles. D'autre part, la théorie du stress minoritaire permet d'expliquer les raisons pour lesquelles les minorités sexuelles et de genre sont plus à risque de violences sexuelles, mais aussi plus à risque de développer des difficultés sur le plan de la santé mentale. Ainsi, ces deux assises théoriques sont mobilisées dans le présent mémoire pour éclairer sur les disparités en matière de violences sexuelles en milieu collégial et de ses répercussions associées entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre.

CHAPITRE 4

MÉTHODOLOGIE

Le présent projet de mémoire repose sur une méthodologie quantitative grâce à l'utilisation secondaire des données du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES), (Bergeron et al., 2020), qui est présenté en premier lieu. La collecte de données et l'échantillonnage de PIECES sont ensuite expliqués. Ce chapitre termine en présentant les critères d'inclusion du projet de mémoire, suivi de l'instrument de mesure utilisé, soit le questionnaire de PIECES, les détails des considérations éthiques ainsi que le portrait sociodémographique de l'échantillon retenu dans le cadre de ce mémoire.

4.1 L'enquête PIECES comme source de données

Ce projet de mémoire est de type transversal et corrélationnel par le biais d'une analyse sur des données secondaires récoltées dans le cadre du *Projet collégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES), menée par Manon Bergeron (Université du Québec à Montréal), dans le cadre d'un partenariat entre la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, l'organisme Boscoville, la Fédération des cégeps, le Cégep de Jonquière, le Collège Montmorency, le Cégep de Sainte-Foy, le Collège d'Ahuntsic et le Cégep de l'Outaouais. Le type d'un devis transversal et corrélationnel est préconisé afin de pouvoir documenter le portrait comparatif actuel des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Gauthier et Bourgeois, 2016). Le rapport complet de PIECES peut être consulté sur le site internet de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (<http://chairevssmes.uqam.ca/pieces/>), (Bergeron et al., 2020).

Le critère d'inclusion pour participer à la recherche PIECES était le suivant : étudier ou travailler à l'un des cégeps participants au moment de la collecte des données, soit au trimestre d'automne 2019. Pour cette enquête, plusieurs stratégies de recrutement ont été utilisées afin de rejoindre le plus grand nombre de personnes participantes possibles. Elles comprennent notamment : (1) la diffusion de l'appel à la participation à travers les listes institutionnelles de chaque cégep, (2) la publicité de l'enquête sur la page d'accueil de chaque cégep, (3) la publicité d'une vidéo promotionnelle sur certaines pages de réseaux sociaux des cégeps ainsi que leurs associations et (4) la diffusion d'affiches sur les écrans télévisuels de certains cégeps et à certains lieux stratégiques. Cette méthode de collecte de données a donc eu recours

à un échantillon de convenance, non probabiliste. Au total, 6 006 personnes ont répondu au questionnaire en ligne de PIECES, pour un taux de réponse globale de 16 % (6 006 personnes ont rempli le questionnaire de manière valide sur les 37 466 personnes sollicitées).

4.2 Les critères d'inclusion du projet de mémoire

Afin d'atteindre les objectifs du projet de mémoire, les données ont été extraites de la banque de données de PIECES selon les deux critères suivants : (1) être une personne étudiante au moment de la collecte de donnée et (2) avoir répondu aux questions sur le genre et l'orientation sexuelle dans le questionnaire en ligne de PIECES. Dans l'échantillon total de PIECES (n = 6 006), 4 652 personnes étudiantes répondaient à ces deux critères et ont donc été retenues pour le projet de mémoire.

4.3 Le questionnaire en ligne comme instrument de mesure

Le questionnaire de PIECES est une version adaptée du questionnaire ESSIMU (Bergeron et al., 2016), pour la population collégiale. L'utilisation d'un questionnaire en ligne a été privilégiée, car il permet d'atteindre le plus grand nombre de personnes participantes et permet d'enquêter sur un sujet sensible (Gauthier et Bourgeois, 2016), comme les violences sexuelles. Le questionnaire de PIECES est divisé en neuf sections communes, seules les sections utilisées pour la réalisation du présent projet de mémoire sont détaillées dans les paragraphes suivants.

Les données sociodémographiques. Au début de questionnaire, une série de questions porte sur les caractéristiques sociodémographiques. Dans le cadre de ce mémoire, les données suivantes ont été retenues : l'âge, le genre, l'orientation sexuelle, le type de formation suivi (formation préuniversitaire, technique ou autre).

Le genre. Deux questions permettent d'établir le genre des personnes participantes : La première est « à quel genre vous identifiez-vous ? » et présente les choix de réponses suivants : « homme », « femme », « non binaire, fluide dans le genre et bispirituel.le » ou « autre ». Les personnes participantes qui se sont identifiées à un genre non binaire, fluide dans le genre, bispirituelles ou autre ont été regroupé avec le sous-groupe des personnes des minorités de genre. La seconde question est « vous identifiez-vous au genre qui vous a été assigné à la naissance? » et les choix de réponse étaient : « oui », « non », ou « je ne préfère pas répondre ». Les personnes ne s'identifiant pas au genre assigné à la naissance ont été regroupées dans le sous-groupe des personnes des minorités de genre. Les personnes s'identifiant au

genre assigné à la naissance (femme ou homme) ont été regroupées dans le sous-groupe des personnes cisgenres.

L'orientation sexuelle. Les personnes participantes indiquaient leur orientation sexuelle parmi les choix de réponse suivants : « hétérosexuel.le », « homosexuel.le, gaie, lesbienne », « bisexuel.le », « bi-spirituel.le », « queer, pansexuel.le, allosexuel.le », « asexuel.le », « incertain/en questionnement » ou « autre ». Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle autre qu'hétérosexuelle ont été regroupées avec le sous-groupe des personnes de minorités sexuelles. Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle hétérosexuelle étaient regroupées sous le sous-groupe des personnes hétérosexuelles.

C'est par l'entremise des données récoltées sur le genre et l'orientation que les deux sous-groupes de comparaison, c'est-à-dire, le premier groupe des personnes cisgenres et hétérosexuelles et le second groupe des personnes des minorités sexuelles et de genre ont été constitués. Les personnes des minorités sexuelles et de genre ont été regroupées ensemble ainsi que les personnes cisgenres et hétérosexuelles ensemble. La constitution des groupes a été fait ainsi considérant le faible nombre de personnes par orientation sexuelle dans le présent échantillon.

Les violences sexuelles en milieu collégial ($\alpha = 0,82$). L'instrument utilisé pour mesurer les violences sexuelles en milieu collégial provient de l'échelle de mesure The Sexual Experiences Questionnaire (Fitzgerald et al., 1999), dont la version française a été traduite pour l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016). Cette échelle de mesure est composée de 21 items qui permettent d'identifier la fréquence des violences sexuelles selon les trois formes suivantes : le harcèlement sexuel ($\alpha = 0,73$; comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes) composé de huit énoncés : les comportements sexuels non désirés ($\alpha = 0,72$; comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle), composés de sept énoncés : et la coercition sexuelle ($\alpha = 0,63$; chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études), composée de six énoncés. Pour chaque situation, la personne répondante indiquait si c'est arrivé au moins une fois depuis son arrivée au cégep ou au cours des 12 derniers mois, avec les choix de réponse « oui » et « non ». Pour les analyses, les données ont été recodées de manière dichotomique (présence/absence) pour chaque forme de violences sexuelles (harcèlement sexuel, comportement sexuel non désiré et coercition sexuelle) et un score de violences sexuelles toutes formes confondues a été créé. La cooccurrence a également été

mesurée à partir de la compilation de la variable dichotomique de chaque forme des violences sexuelles en milieu collégial.

Les répercussions possibles à la suite d'un événement de violences sexuelles ($\alpha = 0,89$). Cette section a été complétée uniquement chez les personnes répondantes ayant subi au moins un geste de violences sexuelles en milieu collégial. La section comprend une liste de 11 répercussions possibles à la suite des événements de violences sexuelles. Les six premiers concernent la réussite scolaire, professionnelle ou sportive (par exemple la difficulté de poursuivre les activités liées aux études, le sport ou le travail), la vie personnelle et sociale (par exemple modification de certaines habitudes dans sa vie sociale) et la santé physique (par exemple modification de certaines habitudes de vie comme le sommeil ou l'alimentation). Les cinq autres items mesurent les symptômes associés au trouble de stress post-traumatique (TSPT; $\alpha = 0,85$), à l'aide de l'échelle Primary Care PTSD (Prins et al., 2016) qui avait été traduite par Hébert et al. (2018). Pour chaque énoncé, la personne indiquait si elle avait ressenti cette répercussion à la suite d'un événement de violence sexuelle en milieu collégial, à l'aide du choix « Non », « Un peu » ou « Beaucoup ». Les répercussions ont été mises ensemble pour créer un score dichotomique (absence ou présence d'au moins une répercussion parmi la liste des 11 énoncés). Un score dichotomique pour identifier la présence ou l'absence d'au moins un symptôme lié au trouble du stress post-traumatique (TSPT) a aussi été créé. Pour les symptômes liés au TSPT, un score clinique qui correspond à la présence d'au moins trois des cinq symptômes présentés dans le Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5, tel que proposé par Prins et al. (2016) a aussi été créé.

La détresse psychologique ($\alpha = 0,86$). Cette section est complétée par toutes les personnes répondantes, victimes ou non-victimes. La mesure comporte six énoncés de la version traduite en français du Kessler Psychological Distress Scale-K6 (Kessler et al., 2003), également utilisée dans *l'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015: pour en savoir plus sur la santé des Québécois* (EQSP; Camirand et al., 2016). Pour chacun des six énoncés, la personne répondante indiquait la fréquence à laquelle elle avait ressenti ce sentiment au cours du dernier mois sur une échelle allant de « Jamais » (0) à « Tout le temps » (4), pour un score total se situant entre 0 et 24. Les énoncés comprenaient d'être nerveux.se, d'être désespéré.e, ou encore d'être agité.e ou incapable de tenir en place. Cette variable permet d'évaluer la fréquence à laquelle les personnes ressentaient des affects négatifs et il existe plusieurs façons d'interpréter les résultats de cette échelle de mesure (Bérard, Bouchard et Roberge, 2019; Carimand et al., 2016). Dans le cadre du projet de mémoire, c'est le seuil déterminé par l'EQSP qui est utilisé (Carimand

et al., 2016). L'enquête *Sous ta façade* menée par l'Union étudiante du Québec s'est aussi référée au seuil utilisé par l'EQSP pour dresser le portrait de la santé psychologique des personnes étudiantes à l'automne 2018 (Bérard et al., 2019). En concordance avec cette méthode interprétative, l'indice de détresse psychologique est divisé en deux niveaux (faible à modéré et élevé). Le quintile supérieur des scores permet d'identifier le groupe ayant un niveau élevé de détresse psychologique. Par ailleurs, Carimand et al. (2016), rappellent que les résultats ne peuvent pas être utilisés comme des taux de prévalence, mais seulement comme des indicateurs des personnes plus vulnérables en matière de détresse psychologique.

Le sentiment de sécurité en milieu collégial. Le sentiment de sécurité a été mesuré à partir d'une liste préétablie de neuf lieux communs aux cinq cégeps participants (intérieurs et extérieurs). Les personnes inscrivaient leur sentiment de sécurité pour les lieux qu'elles fréquentent, elles cochaient « Je ne sais pas/Ne s'applique pas » si elles ne fréquentaient jamais ce lieu. Les choix de réponse sont « en sécurité », « peu ou pas en sécurité » et « je ne sais pas / ne s'applique pas ». Un score global des neuf lieux a été créé pour identifier le nombre moyen de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires ainsi qu'un score dichotomique pour identifier la présence d'au moins un lieu, deux lieux ou trois lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires.

La victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep. La victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep a été documentée à partir des deux énoncés suivants : 1) « au cours de votre vie, une personne non affiliée au collège vous a-t-elle touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle ? » et 2) « À l'exception des attouchements sexuels mentionnés précédemment, une personne vous a-t-elle forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas ? ». Les personnes devaient répondre par « oui » ou par « non », et ce, pour la période avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans. Un score dichotomique (présence\absence), a été créé afin d'identifier la présence ou non d'une victimisation sexuelle au cours de la vie des personnes étudiantes, à l'extérieur du contexte collégial.

4.4 Les considérations éthiques

L'équipe de recherche de PIECES avait reçu l'approbation éthique du Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Montréal (voir Annexe A : Certificat #3421_e_2019), et des cinq autres cégeps partenaires. Le projet de mémoire de l'étudiant s'insère dans ce certificat éthique déjà obtenu. De plus, le tutoriel en ligne « Éthique de la recherche avec des êtres

humains – EPTC 2 », (voir Annexe B), a été réussi et complété par l’auteur de ce mémoire. Pour la collecte de données de PIECES, plusieurs mesures avaient été mises en place afin d’assurer l’anonymat et le bien-être des personnes participantes. Le questionnaire répondu en ligne était entièrement anonyme et aucune information personnelle ne permet d’identifier les personnes participantes. Des précautions ont aussi été prises afin d’assurer le bien-être des personnes participantes en raison du sujet sensible de la recherche, notamment par une liste de ressources d’aide. Puis, un incitatif avait été proposé par un tirage de 23 cartes-cadeaux (50\$ chacune), pour les personnes qui avaient rempli le questionnaire et qui s’étaient inscrites au tirage. L’inscription au tirage était dissociée des données recueillies, c’est-à-dire que les personnes qui acceptaient de participer au tirage étaient envoyées sur un autre hyperlien qui dissociait les données du questionnaire, des données pour le tirage. La banque de données de PIECES est complètement anonymisée.

4.5 Les analyses statistiques effectuées

Des analyses de comparaison bivariées (chi-deux et test-t), ont été menées pour comparer les expériences de violences sexuelles en milieu collégial, les répercussions qui y sont associées, le sentiment de sécurité sur le campus et la détresse psychologique entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. Les variables catégorielles (par exemple, présence/absence de violences sexuelles), ont fait l’objet de tests de Chi-deux et les variables continues (par exemple le nombre de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires), ont été exploité avec des test de Student (Test-T). La force des associations (taille d’effet), a été estimée en utilisant deux indices soit le V de Cramér (0,30 = effet faible à moyen et 0,50 = grand effet) pour les analyses Chi-deux et le G de Hedges (0,20 = effet faible, 0,50 = effet moyen et 0,80 = grand effet), pour les analyses de test-t (Cohen et Cohen, 1988). Ensuite, des analyses de variance à un facteur (ANOVA one-way), ont été menées pour comparer le nombre de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires et le niveau de détresse psychologique entre les quatre groupes suivants : les victimes de violences sexuelles cis-hétérosexuelles, les victimes des minorités sexuelles et de genre, les non-victimes cis-hétérosexuelles et les non-victimes des minorités sexuelles et de genre. Si une association a été détectée comme statistiquement significative, des tests de comparaisons multiples (par paires), ont également été réalisés pour identifier les groupes qui se distinguent significativement des autres. C’est le test post hoc de Tamhane qui a été utilisée considérant que les données ne respectent pas la prémisse d’homogénéité de variance. Le seuil de signification a été fixé à 0,05 pour tous les tests. L’ensemble des analyses ont été menées sur le logiciel IBM SPSS Statistics (Version 28, IBM Corp, 2021).

4.6 Le portrait sociodémographique de l'échantillon actuel

L'échantillon se compose exclusivement des personnes qui étudiaient au moment de la collecte de donnée de PIECES et qui avaient répondu aux questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Sur la base de ces critères, l'échantillon compte 4 652 personnes étudiantes, dont 758 personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (16,3 %) et 3 894 personnes étudiantes cis-hétérosexuelles, (83,7 %). Comme indiqué dans le tableau de l'article soumis (page 40), la majorité des personnes de l'échantillon s'était identifiée comme une femme (54,1 %), suivi de 45 % comme un homme et 0,9 % comme une personne des minorités de genre. Parmi les 4 652 personnes, 65,3 % de ces personnes avaient 18 à 25 ans et 22,4 % avaient 17 ans et moins. La majorité suivait une formation technique (49,3 %), suivie d'une formation préuniversitaire (34,8 %), au moment de la collecte de donnée. Enfin, près de 21,5 % avaient indiqué avoir un trouble, une difficulté ou un handicap ayant un impact sur leur vie quotidienne et 11,1 % des personnes avaient indiqué être incertains ou incertaines à propos de cette question.

CHAPITRE 5

ARTICLE SCIENTIFIQUE

Les violences sexuelles en milieu collégial : portrait comparatif entre les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre et les personnes cisgenres hétérosexuelles¹

Matthieu Carignan-Allard et Manon Bergeron

Résumé

Les violences sexuelles constituent un problème important dans les milieux d'enseignement supérieur et les études antérieures ont documenté la prévalence élevée de ces violences sexuelles chez les personnes des minorités sexuelles et de genre. Toutefois, il y a peu de données disponibles spécifiquement pour cette population en milieu collégial. Pour remédier à ce manque, le présent article documente les expériences de violences sexuelles subies par la communauté étudiante de cinq cégeps au Québec (n = 4 652), en distinguant les minorités sexuelles et de genre des personnes hétérosexuelles cisgenres. Les résultats indiquent que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus nombreuses à subir des violences sexuelles ainsi qu'à rapporter des conséquences de ces gestes affectant leur fonctionnement, à se sentir moins en sécurité sur les campus et à manifester plus de détresse psychologique.

Mots-clés : Violences sexuelles, minorités sexuelles et de genre, sentiment de sécurité, détresse psychologique, cégep, collègue

Abstract

Sexual violence is a pervasive problem in higher education and previous studies have documented the high prevalence among sexual and gender minorities. However, few data are available for this population in college context. This article describes experiences of sexual violence among students from five CEGEPs in Quebec (n = 4,652), and compare sexual and gender minorities to heterosexual cisgender people. Results indicate that sexual and gender minorities students are more likely to experience sexual violence in college, to feel less safe on campus, to report consequences affecting their functioning and experience more psychological distress.

Keywords: Sexual violence, sexual and gender minorities, perceived safety, psychological distress, campus, college

¹ Au moment du dépôt final de ce mémoire, l'article était accepté officiellement pour publication.

Référence : Carignan-Allard, M. et Bergeron, M. (sous presse). Les violences sexuelles en milieu collégial : portrait comparatif entre les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre et les personnes cisgenres hétérosexuelles. *Revue Service Social*.

5.1 Introduction

Tant à l'international qu'au Canada, des études récentes ont documenté l'ampleur des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur subi par la population étudiante, notamment dans *l'Enquête violences et rapports de genre* en France (Lebugle et al., 2021, chapitre 7), *l'Enquête sur la sécurité individuelle au sein de la population étudiante postsecondaire* par Statistique Canada (ESSIPEP) (Burczycka, 2020), l'enquête ontarienne intitulée *Student Voice on Sexual Violence Climate Survey* (Council of Ontario Universities, s.d.) et celle menée au Québec nommée *l'Enquête Sexualité, Sécurité et Interactions en Milieu Universitaire (ESSIMU)* (Bergeron et al., 2016). Toutes convergent vers un même constat : les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre subissent davantage de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur que leurs pairs cisgenres hétérosexuels.

L'ampleur de cette problématique a d'ailleurs incité le gouvernement québécois à intensifier les efforts dans la lutte contre les violences sexuelles en enseignement supérieur, notamment par l'adoption de la *Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur* (ci-après, *Loi 22.1*) (RLRQ, chapitre P-22.1, 2017). Sous cette loi, tous les établissements collégiaux et universitaires ont la responsabilité de mettre en place des mesures visant les quatre axes d'intervention suivants : 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances ; 2) l'accompagnement des personnes ; 3) le traitement des plaintes et des signalements ; et 4) la sécurité des personnes. Cette loi reconnaît aussi l'importance de tenir compte des besoins de certains groupes reconnus comme étant plus à risque de subir des violences sexuelles, comme les personnes des minorités sexuelles et de genre. Par ailleurs, dans le cadre des consultations pancanadiennes pour l'élaboration du *Cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le genre dans les établissements d'enseignement postsecondaire* (Khan et al., 2019), la nécessité de conduire davantage d'études pour mieux cerner et répondre aux besoins des personnes des minorités sexuelles et de genre qui subissent des violences sexuelles en enseignement supérieur figure parmi les recommandations émises. Enfin, si le portrait des violences sexuelles dans les universités est relativement bien documenté, la situation dans les milieux collégiaux au Québec est encore peu connue. Pourtant, ces établissements d'enseignement supérieur ont accueilli plus de 228 000 personnes étudiantes à l'automne 2021 (ministère de l'Enseignement supérieur, 2022) et sont également assujettis à la Loi 22.1. Cet article permet ainsi de pallier l'insuffisance des données récentes quant aux violences sexuelles en milieu collégial au Québec, notamment en distinguant les expériences des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre avec celles des personnes hétérosexuelles cisgenres. Qui plus est, les

nouvelles connaissances sur les expériences des violences sexuelles et de genre chez les personnes étudiantes en milieu collégial permettront d'apporter des pistes de réflexion pour la prévention, la formation, l'intervention psychosociale et le sentiment de sécurité spécifiquement pour cette communauté. Par exemple, l'importance de considérer certains éléments propres à la réalité de certains groupes de personnes étudiantes.

Dans le cadre de cet article, l'utilisation du terme « minorités sexuelles et de genre » regroupe les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, bispirituelles, queer ou en questionnement (LGBTQ+) et celles qui choisissent d'autres termes ou aucun terme (Dubuc, 2017). Le terme « cisgenre » fait référence à une personne dont l'identité de genre correspond au genre attribué à la naissance, masculin ou féminin (Dufort, 2019).

5.1.1 Les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur

Au Québec, Martin-Storey et ses collègues (2018) ont mené des analyses complémentaires avec l'échantillon des 4 264 personnes étudiantes provenant de l'enquête ESSIMU. Pour l'orientation sexuelle des personnes de l'échantillon, les résultats révèlent que les femmes cisgenres, les femmes bisexuelles, queers, pansexuelles ou allosexuelles rapportent davantage de violences sexuelles en milieu universitaire comparées aux femmes hétérosexuelles ; les hommes gais rapportent davantage de violences sexuelles en milieu universitaire que les hommes hétérosexuels. En ce qui concerne le genre, les résultats indiquent que les personnes trans ou non binaires rapportent plus de violences sexuelles en milieu universitaire que les hommes cisgenres. Plus encore, l'étude américaine de Potter et al. (2020) rapporte que parmi les personnes étudiant au collégial et ayant subi une violence sexuelle, 35 % des personnes LGBTQ (lesbiennes, gaies, bisexuel.les, transgenres ou non binaires et queers) ont rapporté avoir subi deux formes de violences sexuelles depuis leur arrivée à l'établissement. En plus des nombreuses situations de violences sexuelles subies en contexte académique, les personnes étudiantes des minorités sexuelles sont aussi deux à quatre fois plus à risque de subir une agression sexuelle en dehors du contexte universitaire (Coulter et al., 2017).

Les études antérieures ont également établi que les personnes étudiantes qui subissent des violences sexuelles en enseignement supérieur rapportent que celles-ci ont de nombreuses incidences (négatives) dans différentes sphères de leur vie, dont la santé. À titre d'exemple, dans l'enquête ESIPÉP (Burczycka, 2020), 40 % des femmes et 19 % des hommes ayant subi des agressions sexuelles en milieu d'enseignement postsecondaire ont déclaré souffrir d'anxiété. Plus récemment, des études se sont

penchées sur les conséquences rapportées par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre et elles mettent en lumière que ces personnes rapportent davantage de conséquences négatives sur leur vie que les personnes Cis-hétéro ayant subies des violences semblables. Une étude américaine indique que les personnes étudiantes des minorités sexuelles ayant déjà subi une violence sexuelle en milieu d'enseignement supérieur présentent davantage de conséquences psychologiques que les personnes hétérosexuelles, comme les symptômes traumatiques, la dépression et une plus faible estime de soi (Smith et al., 2016). Dans le même ordre d'idée, Paquette et ses collègues (2021a) ont comparé les symptômes de stress post-traumatiques à la suite d'une violence sexuelle en milieu universitaire chez les personnes étudiantes de premier cycle, selon le genre et l'orientation sexuelle : les résultats révèlent que les personnes victimes des minorités de genre et les femmes victimes des minorités sexuelles sont celles rapportant le plus de symptômes traumatiques.

Quelques rares études ont aussi exploré les répercussions des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur sur le sentiment de sécurité des personnes étudiantes (Burczycka, 2020 ; Tilley et al., 2020). Les résultats de l'enquête de Statistique Canada (Burczycka, 2020) indiquent que le fait de subir une forme de violence sexuelle est associé à la diminution du sentiment de sécurité dans son milieu d'études. En effet, alors que 62 % des personnes étudiantes ne rapportant pas d'expérience de victimisation sexuelle en contexte d'étude se sentaient en sécurité dans leur milieu d'enseignement, ce pourcentage diminue à 51 % chez les personnes ayant fait l'objet de comportements sexuels non désirés et à 38 % chez les personnes ayant subi une agression sexuelle.

En somme, les recherches antérieures ont permis de documenter l'ampleur et les différentes conséquences des violences sexuelles en enseignement supérieur, tout particulièrement pour la communauté étudiante universitaire. Il demeure toutefois difficile de documenter un portrait des expériences de violences sexuelles en milieu collégial et des différentes répercussions susceptibles d'entraver le fonctionnement dans différentes sphères de vie comme la réussite scolaire, professionnelle ou sportive, la vie personnelle et sociale et la santé physique chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.

La présente étude pallie ainsi cette insuffisance de données et s'appuie sur la théorie du stress minoritaire proposée par Meyer (2003, 2013), qui permet de mieux comprendre pourquoi les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus vulnérables aux violences sexuelles. Selon cette théorie, ces personnes

vivent du stress de manière chronique en raison du stigmatisé et de la discrimination subis à répétition, comme l'homophobie et la transphobie. Ces expériences négatives et répétitives peuvent créer un stress chronique auquel s'ajoutent les expériences de violences sexuelles, qui à leur tour, peuvent accentuer les problèmes de santé mentale et physique chez cette population (Meyer, 2003, 2013). Cet enchaînement peut potentiellement aussi affecter le sentiment de sécurité et la détresse psychologique qui sont deux variables examinées dans la présente étude.

5.1.2 Objectifs de l'étude

L'intérêt de cet article repose donc sur le constat d'une insuffisance de données disponibles sur les expériences des violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) subies par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (MSG). En plus d'établir un portrait comparatif des expériences de VSMC chez les personnes cisgenres hétérosexuelles (Cis-hétéro) et MSG, la présente étude vise à documenter les répercussions possibles à la suite d'un événement de VSMC, le sentiment de sécurité sur le campus, la détresse psychologique et la victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep. Dans la présente étude, le terme « milieu collégial » rend compte des gestes commis à l'intérieur ou à l'extérieur du campus, notamment dans l'environnement virtuel, à l'endroit d'une personne affiliée au cégep par une autre personne affiliée au même cégep. Les données proviennent du *Projet intercollégial d'étude sur le consentement, l'égalité et la sexualité* (PIECES), cette enquête ayant été menée au Québec auprès de l'ensemble de la communauté de cinq établissements collégiaux (Bergeron et al., 2020).

5.2 Méthodologie

La collecte des données pour PIECES a été effectuée à l'aide d'un questionnaire en ligne auto-révélateur. Le seul critère d'inclusion pour participer à cette enquête était de travailler ou d'étudier dans l'un des cinq cégeps partenaires de l'étude au moment de la collecte des données, soit à l'automne 2019. Après l'obtention des approbations éthiques, plusieurs stratégies de recrutement ont été utilisées pour maximiser la taille de l'échantillon, notamment : des courriels d'invitation à l'ensemble de la population collégiale inscrites sur les listes institutionnelles, des promotions sur les sites web et les réseaux sociaux des institutions, des affiches et des capsules vidéo. Des précisions méthodologiques supplémentaires peuvent être consultées dans le rapport de recherche (Bergeron et al., 2020). L'échantillon total pour PIECES compte 6 006 personnes répondantes, pour un taux de réponse global de 16 %. Dans cet article,

l'échantillon retenu est celui des 4 652 personnes étudiantes ayant rempli le questionnaire en ligne et répondu aux questions sur le genre et l'orientation sexuelle.

L'utilisation d'un questionnaire en ligne a été privilégiée, car il permet d'atteindre un plus grand nombre de personnes participantes et permet d'enquêter sur un sujet sensible (Gauthier et Bourgeois, 2016), comme les violences sexuelles. Le questionnaire de PIÈCES est divisé en neuf sections communes, seules les sections utilisées pour la réalisation de la présente étude sont détaillées dans les paragraphes suivants.

5.2.1 Le questionnaire en ligne comme instrument de collecte de données

Caractéristiques sociodémographiques. Cette section comporte des questions sur les caractéristiques sociodémographiques, notamment le programme de formation actuel suivi au cégep, l'âge, le genre et l'orientation sexuelle.

Orientation sexuelle. À travers une question d'auto-identification, les personnes participantes indiquaient leur orientation sexuelle parmi les choix de réponse suivants : « hétérosexuel.le », « homosexuel.le, gaie, lesbienne », « bisexuel.le », « bi-spirituel.le », « queer, pansexuel.le, allosexuel.le », « asexuel.le », « incertain/en questionnement » ou « autre ». Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité sont regroupées avec le groupe des personnes de minorités sexuelles. Les personnes s'identifiant à une orientation sexuelle hétérosexuelle constituent le groupe des personnes hétérosexuelles.

Genre. Cette variable découle d'une combinaison de deux questions d'auto-identification. La première est « à quel genre vous identifiez-vous ? » avec les choix de réponses suivants : « homme », « femme », « non binaire, fluide dans le genre et bispirituel.le » ou « autre ». Les personnes participantes s'identifiant à un genre non binaire, fluide dans le genre, bispirituel.le ou autre sont regroupées avec les personnes des minorités de genre. La seconde question est : « vous identifiez-vous au genre qui vous a été assigné à la naissance ? » et les choix de réponse sont « oui », « non », ou « je ne préfère pas répondre ». Les personnes ne s'identifiant pas au genre assigné à la naissance sont incluses avec les personnes des minorités de genre. Les personnes s'identifiant au genre assigné à la naissance (femme ou homme) sont regroupées dans le groupe des personnes cisgenres.

Victimisation sexuelle en milieu collégial ($\alpha = 0,82$). L'instrument utilisé est le *Sexual Experiences Questionnaire* (Fitzgerald et al., 1999), traduit en français pour l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016) et adapté pour le milieu collégial dans le cadre de PIECES (Bergeron et al., 2020). Cet instrument validé est largement utilisé pour mesurer les expériences de violences sexuelles (Ranganathan et al., 2021). Celui-ci est composé de 21 items qui permettent d'établir la fréquence des violences sexuelles selon trois formes : le harcèlement sexuel ($\alpha = 0,73$; comportements verbaux et non verbaux qui ne visent pas la coopération sexuelle, mais se traduisent par des attitudes insultantes, hostiles et dégradantes) ; les comportements sexuels non désirés ($\alpha = 0,72$; comportements verbaux et non verbaux offensants, non désirés et non réciproques qui incluent la tentative de viol et l'agression sexuelle) ; la coercition sexuelle ($\alpha = 0,63$; chantage en retour de considérations futures reliées à l'emploi ou aux études). Pour chaque énoncé, les personnes participantes indiquaient si une personne affiliée au même cégep a commis ce geste à leur endroit depuis leur arrivée au cégep et depuis les 12 derniers mois. Les choix de réponse sont : « jamais », « une fois » ou « deux fois et plus ». Pour les analyses, les réponses ont été recodées de manière dichotomique (oui/non).

Répercussions possibles ($\alpha = 0,89$). Cette section comprend 11 énoncés. Les six premiers concernent la réussite scolaire, professionnelle ou sportive ; la vie personnelle et sociale ; et la santé physique. Les cinq autres items mesurent les symptômes associés à l'état de stress post-traumatique (ESPT ; $\alpha = 0,85$), à l'aide de l'échelle Primary Care PTSD (Prins et al., 2016) qui a été traduite par Hébert et al. (2018). Pour chaque énoncé, la personne indiquait si elle avait fait l'expérience de cette répercussion à la suite d'un événement de VSMC (« Pas du tout », « Un peu » ou « Beaucoup »). Pour les analyses, les réponses ont été recodées de manière dichotomique (absence/présence). Pour les énoncés liés à l'ESPT, le seuil clinique correspond à la présence d'au moins trois des cinq symptômes présentés dans le *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders 5*, tel que proposé par Prins et al. (2016).

Détresse psychologique ($\alpha = 0,86$). Cette variable est mesurée à l'aide de la version traduite en français du *Kessler Psychological Distress Scale-K6* (Kessler et al., 2003), utilisée dans l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP) (Camirand et al., 2016). Pour chacun des six énoncés, la personne indiquait la fréquence à laquelle elle a ressenti ce sentiment au cours du dernier mois sur une échelle allant de « Jamais » (0) à « Tout le temps » (4), pour un score total se situant entre 0 et 24. Il existe plusieurs façons pour interpréter les résultats de cette variable (Bérard et al., 2019; Carimand et al., 2016), la présente étude s'appuie sur le seuil déterminé par l'EQSP (Carimand et al., 2016). En concordance avec la

méthode interprétative dans l'EQSP, l'indice de détresse psychologique est divisé en deux niveaux (faible à modéré et élevé) ; le quintile supérieur des scores permet d'identifier le groupe ayant un niveau élevé de détresse psychologique. En outre, Camirand et al. (2016) rappellent que les résultats ne peuvent pas être utilisés comme des taux de prévalence.

Sentiment de sécurité en milieu collégial. Cette section sonde les personnes participantes sur leur sentiment de sécurité dans les différents lieux fréquentés au cégep (intérieurs et extérieurs), à partir d'une liste préétablie de lieux. Les choix de réponse sont « en sécurité », « peu ou pas en sécurité » et « je ne sais pas / ne s'applique pas, étant donné les particularités de chaque établissement, des listes de lieux propres à chacun des cinq cégeps ont été établies ; elles ont été converties par la suite en une liste de neuf lieux comparables. Un score total est créé pour indiquer le nombre de lieux considérés peu ou pas sécuritaires, il varie entre 0 et 9 lieux.

Victimisation sexuelle à l'extérieur du collège. Les deux questions suivantes ont permis de documenter cette variable : 1) « au cours de votre vie, une personne non affiliée au collège vous a-t-elle touché.e sexuellement, alors que vous ne le vouliez pas, ou encore vous a-t-elle forcé.e à la toucher ou à toucher, d'une façon sexuelle ? » et 2) « À l'exception des attouchements sexuels mentionnés précédemment, une personne vous a-t-elle forcé.e à avoir une relation sexuelle, incluant une pénétration orale, anale ou vaginale, alors que vous ne le vouliez pas ? ». Les personnes répondaient par « oui » ou par « non », et ce, pour la période avant l'âge de 18 ans et après l'âge de 18 ans. Les deux énoncés sont compilés ensemble sous un score dichotomique (oui/non) pour indiquer la présence de victimisations sexuelles à l'extérieur du cégep.

5.2.2 Analyses statistiques effectuées

À partir des statistiques institutionnelles des cinq cégeps, l'équipe de recherche de PIECES a procédé à la pondération des données afin de rétablir le poids relatif pour le genre et pour le programme d'étude des personnes étudiantes (voir Bergeron et al., 2020). Ainsi, les données pondérées sont celles utilisées pour l'ensemble des analyses présentées dans cet article. Au regard des objectifs de la présente étude, des analyses de Chi-deux et des tests-t ont d'abord été effectuées pour comparer les expériences de VSMC entre les personnes étudiantes Cis-hétéro et MSG. Ensuite, des analyses de la variance (ANOVA) à un facteur ont été menées pour comparer les quatre sous-groupes suivants : les personnes étudiantes Cis-hétéro qui n'ont pas subi de VSMC, les personnes étudiantes MSG qui n'ont pas subi de VSMC, les

personnes étudiantes Cis-hétéro qui ont subi des VSMC et les personnes étudiantes MSG qui ont subi des VSMC. Pour les ANOVA, des tests post hoc de Tamhane sont utilisées en considérant que les données ne respectent pas la prémisse d'homogénéité de variance. Deux indices sont utilisés pour les tailles d'effets. L'indice *G de Hedges* permet de mesurer la taille des effets observés pour les analyses de tests-t : un indice de 0,20 est considéré comme une taille d'effet faible, 0,50 équivaut à un effet moyen alors que 0,80 représente une grande taille d'effet (Cohen, 1988). L'indice *V de Cramer* permet de mesurer la taille des effets observés pour les analyses Chi-deux : ainsi un V de Cramer de 0,10 est considéré comme étant un effet faible, 0,30 équivaut à un effet moyen alors que 0,50 représente une grande taille d'effet (Cohen, 1988). Les données ont été traitées avec le logiciel *Statistical Package for the Social Science* version 28 (IBM Corp. 2021).

5.2.3 Profil sociodémographique de l'échantillon

L'échantillon se compose des personnes qui étudiaient au moment de la collecte de données et qui ont répondu aux questions sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Sur la base de ces critères, l'échantillon compte 4 652 personnes étudiantes, dont 758 personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (MSG) et 3 894 personnes étudiantes hétérosexuelles cisgenres (Cis-hétéro). Le tableau 5.1 permet d'exposer les caractéristiques sociodémographiques entre les deux groupes.

Tableau 5.1 Caractéristiques sociodémographiques entre les personnes étudiantes Cis-hétéro et des minorités sexuelles et de genre

	Étudiant.es Cis-hétéro		Étudiant.es MSG		Statistique	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%	χ^2	<i>p</i>
Programme de formation	3 894		758		20,97	0,001
Formation préuniversitaire	1 309	33,6	311	41,0		
Formation technique	1 936	49,7	359	47,4		
Tremplin DEC, formation continue ou autre	649	16,7	88	11,6		
Âge	3 885		756		19,60	0,001
17 ans et moins	875	22,5	168	22,2		
18 à 25 ans	2 506	64,5	532	70,4		
26 ans et plus	504	13,0	56	7,4		
Genre	3 894		758		247,59	0,001
Femme	2 057	52,8	459	60,6		
Homme	1 837	47,2	257	33,9		
Minorités de genre ¹	-	-	44	5,5		
Orientation sexuelle	3 894		758		4549,72	0,001
Hétérosexuelle	3 894	100	14	1,8		
Homosexuel.le, gai ou lesbienne	-	-	125	16,5		
Bisexuel.le	-	-	325	42,9		
Bispirituel.le	-	-	11	1,5		
Queer, pansexuel.le ou allosexuel.le	-	-	97	12,8		
Asexuel.le	-	-	34	4,5		
Incertaine/en questionnement	-	-	146	19,3		
Autre	-	-	6	0,8		

¹ Dans le cadre de cette étude, l'expression « minorités de genre » réfère aux personnes ayant répondu être un homme ou une femme ne s'identifiant pas au genre qui leur a été attribué à la naissance. Les personnes trans et les personnes non binaires sont également incluses dans cette expression

5.3 Résultats

5.3.1 Des situations de violences sexuelles plus fréquentes chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre

Dans l'échantillon de 4 652 personnes étudiantes au collégial, 34,8 % rapportent avoir subi au moins une situation de violence sexuelle par une personne affiliée au même établissement, depuis leur arrivée au cégep. En outre, les personnes étudiantes MSG font davantage l'objet de VSMC depuis leur arrivée au cégep (43,3 %) que le groupe des personnes Cis-hétéro (33,2 %). Comme illustré dans le Tableau 2, le constat demeure le même pour la période des 12 mois précédents l'enquête (40,2 % comparativement à 30,3 %).

Un examen plus ciblé confirme cette différence pour chacune des trois formes de VSMC, et ce, pour les deux temps de référence (tableau 5.2). En effet, 40,3 % des personnes étudiantes MSG ont subi au moins un événement de harcèlement sexuel (HS) comparativement à 29,8 % chez les personnes Cis-hétéro ; 19,4 % des personnes MSG comparativement à 12,7 % des personnes Cis-hétéro pour les événements de comportements sexuels non désirés (CSND) ; et 3,3 % des personnes étudiantes MSG rapportent au moins un événement de coercition sexuelle (CS) comparativement à 1,5 % chez les personnes Cis-hétéro.

Tableau 5.2 Personnes étudiantes ayant rapporté au moins un événement de VSMC par forme, selon l'orientation sexuelle et le genre

	Total (n = 4 652)	Étudiant.es Cis-hétéro (n = 3 894)	Étudiant.es MSG (n = 758)	Statistique		
	(%)	(%)	(%)	χ^2	p	ϕ'
Depuis l'arrivée au cégep						
HS	31,5	29,8	40,3	32,78	< 0,001	0,084
CSND	13,8	12,7	19,4	23,81	< 0,001	0,072
CS	1,8	1,5	3,3	12,33	< 0,001	0,051
Au moins un événement de VSMC	34,8	33,2	43,3	29,08	< 0,001	0,079
Depuis les 12 derniers mois						
HS	28,70	27,0	37,5	35,69	< 0,001	0,088
CSND	11,8	10,9	16,4	18,47	< 0,001	0,063
CS	1,4	1,2	2,2	5,01	0,025	0,033
Au moins un événement de VSMC	31,9	30,3	40,2	28,39	< 0,001	0,078

Une même personne peut avoir subi plusieurs formes de VSMC, par exemple une situation de harcèlement sexuel et une autre situation comprenant des comportements sexuels non désirés. Parmi les 1 620 personnes étudiantes ayant subi des gestes de VSMC depuis leur arrivée au cégep, les personnes MSG sont significativement plus nombreuses à avoir subi deux ou trois formes de VSMC (38,9 %) comparativement aux personnes Cis-hétéro (29,5 %) ($\chi^2 = 10,73$; $p < 0,001$).

5.3.2 Des conséquences potentielles dans plusieurs sphères de la vie

Les résultats permettent également de mettre en lumière les conséquences possibles à la suite d'un événement de VSMC. Les personnes étudiantes MSG ayant subi des gestes de VSMC sont significativement plus nombreuses à rapporter au moins une répercussion (61,8 %) que leurs collègues Cis-hétéro (49,1 %) ($\chi^2 = 16,36$; $p < 0,001$). Plus précisément, ces répercussions négatives se manifestent dans des difficultés sur les plans de la réussite scolaire, professionnelle ou sportive ; la vie personnelle et sociale ; la santé physique ; ou la santé mentale par des symptômes apparentés à l'état de stress post-traumatique (ÉSPT). D'ailleurs, les personnes MSG sont aussi significativement plus nombreuses (48,3 %) à rapporter au moins un symptôme apparenté à l'ESPT que les personnes Cis-hétéro (36,7 %) ($\chi^2 = 14,28$; $p < 0,001$) ; et plus nombreuses (19,2 %) à atteindre un seuil clinique associé à l'état de stress post-traumatique comparativement à leurs homologues Cis-hétéro (14,3 %) ($\chi^2 = 4,84$; $p = 0,028$).

5.3.3 Un sentiment de sécurité dans les lieux du campus moindre pour les personnes MSG

Les personnes étudiantes ont été questionnées sur leur sentiment de sécurité à partir d'une liste de neuf lieux intérieurs et extérieurs de leur cégep. Les analyses révèlent que le groupe des personnes étudiantes MSG se sent peu ou pas en sécurité dans un plus grand nombre de lieux au cégep ($M = 1,31$; $ÉT = 1,84$) que le groupe des personnes Cis-hétéro ($M = 0,91$; $ÉT = 1,59$), de manière statistiquement significative ($t = 5,12$; $p < 0,001$). La comparaison selon le genre révèle aussi des différences significatives ($F(84,70)$; $p < 0,001$) ; les personnes étudiantes des minorités de genre identifient en moyenne plus de lieux ($M = 1,79$; $ÉT = 1,93$) que les femmes ($M = 1,13$; $ÉT = 1,69$) et les hommes ($M = 0,61$; $ÉT = 1,35$), dans lesquels elles se sentent peu ou pas en sécurité. D'ailleurs, une proportion significativement plus élevée de personnes MSG rapportent au moins un lieu considéré peu ou pas sécuritaire (47,4 %) comparativement aux personnes Cis-hétéro (35,9 %) ($\chi^2 = 29,63$; $p < 0,001$).

En ce qui concerne spécifiquement les personnes étudiantes MSG, 34,8 % d'entre-elles identifient au moins deux lieux comme peu ou pas sécuritaires, 20 % identifient au moins trois lieux et 13,1 % identifient au moins quatre lieux comme peu ou pas sécuritaires. Voici, en ordre décroissant, ces lieux jugés peu ou pas sécuritaires par les personnes MSG : les casiers, ascenseurs et cages d'escalier (25,4 %) ; les stationnements (22,9 %) ; les toilettes (20,2 %) ; les vestiaires (19,1 %) ; les gymnases, la piscine et les salles d'entraînement (13,1 %) ; les espaces communs (11,7 %) ; la cafétéria, café étudiant et salon des

enseignant.es/du personnel (11,3 %) ; les espaces de travail du personnel (7,1 %) ; les classes, laboratoires, ateliers, studios, locaux de travail (4,9 %) ; et la bibliothèque (2,6 %).

Puisque le sentiment de sécurité sur le campus peut être influencé par des expériences de victimisation sexuelle subies en milieu collégial, des ANOVAs ont été menées pour comparer les quatre sous-groupes suivants : les personnes étudiantes MSG victimes, les personnes étudiantes MSG non-victimes, les personnes étudiantes Cis-hétéro victimes et les personnes étudiantes Cis-hétéro non-victimes. L'ANOVA confirme une différence statistiquement significative dans le nombre de lieux considérés peu ou pas sécuritaires entre ces groupes ($F = 113,80$; $p < 0,001$). Plus précisément, le sous-groupe des personnes MSG victimes ($M = 1,87$; $ET = 1,96$) et celui des personnes Cis-hétéro victimes ($M = 1,64$; $ET = 1,99$) identifient en moyenne plus de lieux peu ou pas sécuritaires, comparativement aux personnes MSG non-victimes ($M = 0,91$; $ET = 1,67$) et aux personnes Cis-hétéro non-victimes ($M = 0,57$; $ET = 1,22$). Les personnes MSG non-victimes rapportent en moyenne plus de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires ($M = 0,91$; $ET = 1,67$) que les personnes étudiantes Cis-hétéro non-victimes ($M = 0,57$; $ET = 1,22$). Aucune différence statistiquement significative n'a été observée entre les personnes étudiantes Cis-Hétéro victimes et les personnes étudiantes MSG non-victime.

5.3.4 Une détresse psychologique plus présente chez les personnes des minorités sexuelles et de genre

D'abord, les analyses comparatives sur l'indice de détresse psychologique au cours du dernier mois illustrent que les personnes étudiantes MSG rapportent en moyenne un indice de détresse psychologique plus élevé ($M = 11,63$; $ET = 5,33$) que leurs homologues Cis-hétéro ($M = 8,78$; $ET = 5,12$), de manière significative ($t = 12,70$; $p < 0,001$). En s'appuyant sur la méthode interprétative de Camirand et al. (2016), il a été possible d'observer que les personnes étudiantes MSG sont significativement plus nombreuses à se situer dans le niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (76,3 %), comparativement aux personnes Cis-hétéro (55,8 %), ($\chi^2 = 96,77$; $p < 0,001$).

Comme pour le sentiment de sécurité, des analyses ont été menées pour comparer les quatre mêmes sous-groupes, et l'ANOVA confirme une différence statistiquement significative pour le niveau d'indice de détresse psychologique ($F = 94,74$; $p < 0,001$). Les résultats post hoc révèlent que le sous-groupe des personnes MSG victimes ($M = 12,15$; $ET = 5,10$) et celui des personnes MSG non-victimes ($M = 11,25$; $ET = 5,47$) présentent un score significativement plus élevé que les personnes Cis-hétéro victimes ($M = 10,12$;

$ET = 5,38$), et que les personnes Cis-hétéro non-victimes ($M = 8,15$; $ET = 4,88$). Les scores entre les deux groupes de personnes étudiantes MSG ne diffèrent pas significativement, alors que la différence est statistiquement significative entre les deux groupes de personnes étudiantes Cis-hétéro (non-victimes et victimes).

5.3.5 Victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep

Dans l'échantillon, 38,7 % des personnes MSG rapportent avoir subi au moins une situation de violence sexuelle à l'extérieur du cégep (avant ou après 18 ans). Cette proportion est significativement plus élevée que les personnes étudiantes Cis-hétéro (24,4 %) ($\chi^2 = 60,69$; $p < 0,001$).

5.4 Discussion

Le présent article a comme objectif principal d'établir un portrait comparatif des expériences de violences sexuelles en milieu collégial (VSMC) subies par les personnes étudiantes Cis-hétéro et les personnes étudiantes MSG. Les résultats mettent en lumière l'ampleur des VSMC pour les personnes étudiantes du niveau collégial au Québec, et tout particulièrement chez les personnes MSG, de même que des enjeux préoccupants sur le plan du sentiment de sécurité, de la détresse psychologique et des victimisations sexuelles à l'extérieur du cégep. Ces résultats soulèvent également des questions intimement liées à la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003, 2013), et contiennent des implications pratiques pour la prévention, la formation, l'intervention psychosociale et le sentiment de sécurité auprès de la communauté des minorités sexuelles et de genre en milieu collégial.

D'abord, les résultats confirment que les personnes étudiantes MSG sont plus nombreuses à subir des gestes de VSMC que les personnes étudiantes Cis-hétéro, depuis leur arrivée au cégep et depuis les 12 derniers mois. Le constat est le même pour les trois formes de violences sexuelles documentées, à savoir le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Parmi ces trois formes, le harcèlement sexuel est la forme la plus fréquente. Sans s'y limiter, le harcèlement sexuel comprend des gestes tels que des remarques désobligeantes au sujet de l'apparence, du corps ou des activités sexuelles d'une personne. Ces gestes peuvent s'apparenter à d'autres formes de discrimination, comme celles basées sur le genre ou l'orientation sexuelle (par exemple, des commentaires dénigrants ou péjoratifs envers une personne des minorités sexuelles) (Nadal et al., 2016). De plus, près de 4 personnes étudiantes MSG sur 10 ont subi deux ou trois formes de violences sexuelles (comparativement à 29,5 %

pour les Cis-hétéro). Les résultats viennent ajouter à la littérature actuelle en démontrant que les personnes MSG sont plus nombreuses que leurs pairs Cis-hétéro à faire l'objet de gestes de VSMC, mais aussi plus nombreuses à subir plusieurs formes de violence sexuelle (Potter et al., 2020). Ce constat souligne l'ampleur de la problématique chez cette population, mais aussi son caractère récurrent.

Ensuite, les résultats indiquent que plus de 6 personnes étudiantes MSG sur 10 rapportent au moins une conséquence à la suite d'une VSMC (comparativement à 49,1 % pour leurs homologues Cis-hétéro). Ces répercussions sont susceptibles d'entraver la réussite scolaire ; professionnelle ; sportives, la vie personnelle et sociale et la santé physique. Qui plus est, 1 personne MSG sur 5 ayant subi une VSMC atteint le seuil clinique lié à l'état de stress post-traumatique (comparativement à 14,3 % pour les personnes Cis-hétéro). Ce seuil est atteint par la présence d'au moins trois des cinq symptômes suivants : symptômes d'intrusion, comportements d'évitement, comportements d'hypervigilance, sentiment de blâme envers soi et détachement émotionnel (Prins et al., 2016). Par surcroît, il est documenté que les personnes MSG font face à plusieurs types d'adversités ou de traumatismes au cours de leur vie (Martin-Storey et Fromme, 2021). Parmi ces traumatismes antérieurs se trouvent d'autres expériences de victimisation sexuelle et la présente étude révèle que près de 4 personnes MSG sur 10 ont subi une agression sexuelle à l'extérieur du contexte collégial (avant ou après l'âge de 18 ans). L'ensemble de ces résultats signale de manière éloquent la nécessité de prendre en considération ces expériences de violences qui se cumulent dans le parcours de vie des personnes étudiantes MSG lors des interventions de soutien et d'accompagnement dans les établissements d'enseignement supérieur.

Le questionnaire utilisé dans la présente étude a permis d'examiner trois autres variables, soit le sentiment de sécurité, la détresse psychologique et la victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep. Bien que les variables du sentiment de sécurité et de la détresse psychologique ne puissent pas être considérées comme des conséquences directes des expériences de VSMC dans la présente étude en raison de la structure du questionnaire, elles apportent assurément des informations éclairantes sur des états d'esprit susceptibles d'avoir une incidence sur le parcours collégial des personnes étudiantes MSG. En effet, une personne MSG sur deux se sent peu ou pas en sécurité dans au moins un lieu du cégep. Selon Chamberland et Puig (2015), le faible sentiment de sécurité chez les personnes étudiantes MSG dans leur milieu académique peut être accentué par les expériences de discriminations subies en milieu collégial, qu'elles soient de nature sexuelle ou non. La présente étude appuie cette conclusion de Chamberland et Puig (2015), avec des résultats chiffrés. En effet, les personnes MSG de l'échantillon sont plus nombreuses à

rapporter au moins un lieu peu ou pas sécuritaires comparativement aux personnes étudiantes Cis-hétéro, mais les personnes étudiantes MSG ayant subi des VSMC rapportent plus de lieux considérés peu ou pas sécuritaires que les personnes MSG n'ayant pas subi de VSMC.

De tels résultats soulignent ainsi l'importance de l'axe dédié à la sécurité des personnes dans la Loi 22.1, dont les mesures visent à renforcer la sécurité des campus et le sentiment de sécurité. Comme recommandé dans la *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur* (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2017), la communauté étudiante doit être impliquée dans la démarche puisqu'elle est bien placée pour indiquer à leur institution des lieux qui constituent des sources d'insécurité. Dès lors, les résultats de la présente étude guident les établissements collégiaux pour l'identification des améliorations souhaitables sur leur campus, en privilégiant les lieux suivants considérés comme peu ou pas sécuritaires par le plus grand nombre de personnes étudiantes MSG de l'échantillon : les corridors, casiers, ascenseurs et cages d'escalier, les stationnements et les toilettes, les vestiaires. D'ailleurs, une personne étudiante MSG sur cinq considère les toilettes comme un lieu peu ou pas sécuritaire. Ce résultat milite en faveur d'aménagements plus inclusifs qui considèrent les réalités des personnes MSG, dont l'installation de toilettes mixtes qui contribuerait au rehaussement du sentiment de sécurité chez les personnes MSG (Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur, 2020 ; Paquette et al., 2021a).

En ce qui concerne la détresse psychologique, trois personnes étudiantes MSG sur quatre se situent au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique, cette proportion étant plus élevée que pour les personnes étudiantes Cis-hétéro (selon l'interprétation proposée par Camirand et al., 2016). Ce résultat corrobore ceux de l'*Enquête panquébécoise sur la santé psychologique étudiante*, qui conclut que le niveau moyen de détresse psychologique est plus élevé chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (Union étudiante du Québec, 2019).

L'ensemble des résultats présentés concernant les personnes étudiantes MSG, soit l'ampleur de la violence sexuelle en milieu collégial, les répercussions possibles de celles-ci — incluant les symptômes associés à l'ESPT —, le sentiment de sécurité, le niveau de détresse psychologique et la victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep font écho à la théorie du stress minoritaire de Meyer (2003, 2013). Cette théorie apporte un éclairage quant au mécanisme par lequel les personnes MSG sont plus susceptibles de subir de la victimisation sexuelle. En effet, les personnes MSG font l'objet, à répétition, de différentes

formes de violences et de discriminations liées à leur identité sexuelle ou de genre, pouvant entraîner un stress chronique (Smith et al., 2016). Ces expériences répétées de discriminations et de violences (dont les violences sexuelles) viennent ainsi accentuer leurs problèmes de santé mentale et physique (Meyer, 2003, 2013). Ces informations sont assurément importantes pour l'intervention psychosociale auprès des personnes étudiantes MSG dans les établissements d'enseignement supérieur, de même que pour la prévention des violences sexuelles.

5.5 Implications pour la prévention et l'intervention

Depuis l'entrée en vigueur de la Loi 22.1 au Québec, tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place des mesures visant la prévention, l'accompagnement des personnes, le traitement des plaintes et signalements et la sécurité des personnes. Au regard des exigences de cette loi, les résultats de notre étude contiennent plusieurs éléments pertinents, tant pour les milieux collégiaux que pour les milieux universitaires, puisque les études suggèrent que le portrait est similaire pour les personnes étudiantes MSG, des deux ordres d'enseignement. Un premier élément concerne la prévention : cette étude appuie de manière évidente l'importance de sensibiliser l'ensemble des membres de la communauté collégiale (les personnes étudiantes ainsi que les membres du personnel enseignant et non enseignant) sur l'ampleur et les répercussions possibles des expériences de violences sexuelles subies par les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre.

Les résultats comportent aussi des informations essentielles pour les services de soutien et d'accompagnement des personnes victimes de VSMC dans les établissements d'enseignement supérieur. Les personnes étudiantes MSG ayant subi des violences sexuelles rapportent plus de conséquences négatives, dont des symptômes liés à l'ÉSPT, et sont plus à risque de vivre un niveau de détresse psychologique élevé que leurs pairs Cis-hétéro. Ces données doivent être connues et prises en considération dans l'évaluation des besoins de chaque personne. D'ailleurs, les résultats rappellent encore une fois l'importance de mettre en place des interventions adaptées aux réalités des personnes MSG (Interligne, 2021 ; Paquette et al., 2021a). Plus spécifiquement, cela implique de prendre en considération à la fois du continuum des violences sexuelles (harcèlement sexuel, comportements sexuels non désirés, coercition sexuelle) et des autres violences basées sur le genre ou l'orientation sexuelle (notamment les violences LGBTQphobes) subies par les personnes MSG tout au long de leur parcours de vie.

Aussi, les résultats démontrent la pertinence d'une approche sensible aux traumatismes dans les interventions en matière de violence sexuelle auprès de cette population. Cette approche permet de tenir compte des expériences adverses antérieures, de l'expérience de différentes formes de violences sexuelles et de l'effet du cumul de ces traumatismes à long terme (Coulter et Rankin, 2020 ; Paquette et al., 2021a ; The National Sexual Assault Coalition Resource Sharing Project and National Sexual Violence Resource Center, 2013). Selon la Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA, 2014), les quatre facteurs suivants caractérisent une approche sensible aux traumatismes : 1) la conscientisation des effets des traumatismes et des avenues de guérison ; 2) la reconnaissance de signes et symptômes des traumatismes; 3) la prise en compte des connaissances sur les traumatismes dans les politiques et pratiques; et 4) éviter de causer un nouveau traumatisme.

La formation continue est une condition de réussite pour tendre vers les changements souhaitables. Sur cet aspect, la présente étude permet de souligner l'importance de la formation pour les équipes d'intervention responsables de la prévention des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur et de l'accompagnement auprès des personnes victimes. En effet, il apparaît essentiel que ces équipes d'intervention puissent bénéficier de formations approfondies sur les enjeux spécifiques des personnes MSG. À l'instar de chercheur.es et de personnes détenant une expertise auprès de cette population (Interligne, 2021 ; Khan et al., 2019 ; Paquette et al., 2021a), nous sommes d'avis que ces formations devraient privilégier l'approche sensible au trauma.

Finalement, le rehaussement du sentiment de sécurité lié à l'intégrité psychologique, en particulier celui des personnes étudiantes des MSG, est au cœur des considérations liées à cette étude. En plus de veiller à l'amélioration des lieux jugés moins sécuritaires par la communauté étudiante, et tout particulièrement certains groupes comme les MSG, l'instauration d'espaces sécuritaires (« *safe space* ») sur les campus est recommandée (Cloutier, 2020 ; Interligne, 2021 ; Paquette et al., 2021a). Ces espaces sécuritaires se veulent des lieux exempts de tout jugement et discrimination qui permettent aux personnes de se sentir elles-mêmes sans devoir se justifier. Ce type d'aménagement est reconnu comme étant bénéfique pour la santé mentale et le partage d'expériences personnelles ou traumatiques (comme les violences sexuelles), permettant ainsi un lieu de refuge pour la communauté MSG ou toute autre personne étudiante victime de VSMC (Interligne, 2021). Ces lieux de discussions et de rencontres peuvent ainsi offrir à la population étudiante MSG des lieux où elles pourront se sentir en sécurité, physiquement et émotionnellement (Hackman et al., 2022).

5.6 Limites et contributions de l'étude

En plus des retombées pour l'intervention et la prévention mises en évidence dans la section précédente, la présente étude contribue à plusieurs avancées sur le plan de la connaissance. D'abord, il s'agit de la première étude québécoise ayant examiné le continuum des violences sexuelles en contexte collégial chez les personnes étudiantes MSG, et ce pour deux temps de référence (12 derniers mois et depuis l'arrivée au cégep). De plus, cette étude a permis de mettre en lumière la détresse psychologique et le sentiment de sécurité, deux variables moins étudiées à ce jour dans les études portant sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (et encore moins chez les personnes MSG étudiantes au niveau collégial). Enfin, cette étude offre un portrait spécifique des expériences de victimisation sexuelle en milieu collégial qui ne se limite pas à simplement rapporter la proportion élevée des personnes MSG ayant subi une situation de violence sexuelle.

Malgré ces contributions, l'étude comporte aussi des limites méthodologiques. D'abord, la méthode d'échantillonnage de convenance ne permet pas de généraliser les résultats à l'ensemble du Québec, même si la collecte de données s'est effectuée auprès de cinq cégeps de cinq régions différentes. Ensuite, le nombre limité de personnes dans certains sous-groupes de l'échantillon ne permet pas de présenter des données propres à ces sous-groupes (par exemple : comparer les personnes pansexuelles des personnes bisexuelles). Ainsi, il serait pertinent de reconduire une enquête comparable à PIECES, mais exclusivement pour la population des personnes étudiantes MSG en milieu collégial afin d'obtenir un échantillon suffisant pour tenir compte de différentes orientations sexuelles et identités de genre (Paquette et al., 2021a).

5.7 Conclusion

Le présent article documente l'ampleur des violences sexuelles en milieu collégial auprès des personnes des minorités sexuelles et de genre, ainsi que des répercussions possibles dans les différentes sphères de vie des personnes victimes. Ces résultats confirment la pertinence de poursuivre les études documentant les réalités et besoins spécifiques aux personnes étudiantes MSG en matière de violences sexuelles. Cela dit, il est tout aussi primordial d'impliquer ces dernières à toutes les étapes (planification, conception, participation et évaluation) des activités de prévention des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. À ce propos, il est important de souligner que l'équipe de la Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (Université du Québec à Montréal)

préconise une approche globale et concertée en prévention des violences sexuelles dans les établissements d'enseignement supérieur, dans laquelle l'implication des groupes minorisés à toutes les étapes constitue une composante essentielle (Bergeron et al., 2020 ; inspirée de McMahon et al., 2019). Enfin, cet article apporte également des réflexions pertinentes concernant la mise en œuvre des mesures prévues la Loi 22.1, particulièrement pour les trois axes suivants: 1) la prévention, la sensibilisation et le développement des connaissances ; 2) l'accompagnement des personnes ; 3) la sécurité des personnes. En effet, en documentant le portrait spécifique des violences sexuelles chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre, les résultats pourront à la fois améliorer la sensibilisation des milieux d'enseignement supérieur sur l'ampleur du problème, adapter les interventions de soutien auprès des personnes victimes MSG et éclairer sur les avenues possibles afin de rehausser le sentiment de sécurité sur les campus.

CHAPITRE 6

DISCUSSION

Ce chapitre est un complément au chapitre précédent, soit celui de l'article soumis à une revue scientifique, puisqu'il explore d'autres réflexions autour des résultats obtenus par l'éclairage de la théorie du stress minoritaire de Meyer (2003, 2013). Ensuite, les contributions et les limites méthodologiques du projet de mémoire sont davantage approfondies.

6.1 Des résultats qui éclairent le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, pour les personnes des minorités sexuelles et de genre.

Dans un premier temps, les résultats de ce projet de mémoire ont permis de comparer le portrait actuel des expériences de violences sexuelles en milieu collégial du Québec chez les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. Les résultats obtenus convergent avec les études recensées (Coulter et al., 2017; Coulter et Rankin, 2020; DeKeseredy et al., 2017; Potter et al., 2020), puisqu'elles confirment qu'une proportion importante de personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre (43,3 %), ont subi au moins un événement de violence sexuelle au collégial depuis leur arrivée au cégep, comparativement à une proportion moins élevée chez les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles (33,2 %). Toutefois, les différences observées entre les deux groupes sont faibles. Aussi, les résultats font écho à d'autres études récentes (Kammer-Kerwick et al., 2019; Paquette et al., 2021), portant sur les conséquences des violences sexuelles chez les victimes, informant que les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre sont plus nombreuses (61,8 %), que les personnes cis-hétérosexuelles (49,1 %), à rapporter au moins une conséquence liée à certaines sphères de leur vie à la suite de l'événement de violence sexuelle. Elles sont également plus nombreuses à rapporter au moins une conséquence associée aux symptômes du trouble de stress post-traumatique (respectivement 48,3 % et 36,7 %).

Les résultats ont aussi documenté les différentes formes de violences sexuelles subies chez les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre du milieu collégial. À titre de rappel, les violences sexuelles comprenaient les formes suivantes : le harcèlement sexuel, les comportements sexuels non désirés et la coercition sexuelle. Les résultats démontrent que le harcèlement sexuel était la forme la plus souvent rapportée chez les personnes étudiantes en milieu collégial. En effet, 40,3 % des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre ont subi au moins un événement de

harcèlement sexuel comparativement à 29,8 % des personnes étudiantes cis-hétérosexuelles depuis leur arrivée au cégep (et respectivement 37,5 % et 27 % depuis les 12 derniers mois). En comparaison avec l'enquête de Statistique Canada (Burczycka, 2020), les énoncés qui s'apparentent au harcèlement sexuel sont plutôt regroupés dans une catégorie nommée « communications verbales ou non verbales inappropriées » (blagues à caractère sexuel, attentions sexuelles non désirées telles que les sifflements et les interpellations, commentaires sexuels inappropriés au sujet de l'apparence ou du corps d'une personne, discussions inappropriées au sujet de la vie sexuelle). Pour cette catégorie, 40,2 % des femmes et 29,3 % des hommes ont indiqué avoir fait l'objet d'au moins un de ces gestes au cours des 12 mois précédents l'enquête. À noter toutefois que les données sont disponibles seulement selon le genre binaire des personnes participantes (homme ou femme). Cette enquête ne permet donc pas d'avoir des informations sur la communauté étudiante des minorités sexuelles et de genre comme les personnes non binaire. D'autre part, la comparaison entre les résultats présentés dans notre étude et ceux issus d'autres études dans le domaine des violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur demeurent restreints, puisque les instruments de mesure utilisés dans ces autres études documentent généralement les agressions sexuelles et non le continuum des formes de violences sexuelles. Par exemple, l'étude américaine de Coulter et Rankin (2020), utilise un instrument qui capte uniquement les agressions sexuelles (être touché physiquement au corps sans avoir donné son consentement). L'étude de DeKeseredy et al. (2017), utilise une version modifiée et adaptée du *Revised Sexual Experiences Survey* (Koss et al., 2007), qui mesure les agressions sexuelles avec cinq énoncés. Ce constat vient appuyer l'idée qu'il est nécessaire d'utiliser une définition uniforme et standardisée des violences sexuelles afin de mieux comprendre cette problématique sociale, et que cette définition soit opérationnalisée dans les instruments de mesure (Basile et al., 2014).

Les résultats de ce mémoire ont également permis d'examiner les différentes manifestations du harcèlement sexuel. Chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre de l'échantillon, 20,4 % des personnes ont déjà été dévisagées ou déshabillées du regard d'une façon qui les a rendus mal à l'aise, 17,7 % ont déjà reçu de manière répétitive des histoires ou des blagues sexuelles qui étaient offensantes, et 16,8 % ont déjà reçu des remarques désobligeantes au sujet de leur apparence, de leur corps ou de leurs activités sexuelles. Par ailleurs, ces types de manifestations du harcèlement sexuel peuvent s'apparenter à d'autres formes de discrimination, comme celles basées sur le genre ou l'orientation sexuelle (par exemple, des commentaires dénigrants ou péjoratifs envers une personne des minorités sexuelles, ou encore, des questions intrusives ou persistantes sur la sexualité ou le corps des

personnes), (Bergeron et al., 2023; Martin-Storey et al., 2022; Nadal et al., 2016). D'ailleurs, Martin-Storey et al. (2022), ont analysé le discours des personnes des minorités sexuelles et de genre victimes de violences sexuelles en milieu universitaire provenant de l'enquête ESSIMU (Bergeron et al., 2016), et leurs résultats démontrent que certaines situations comme des blagues homophobes sont considérées comme des violences sexuelles par les personnes participantes. Les résultats obtenus soulignent ainsi l'importance de considérer les autres formes de violences comme celles basées sur le genre et l'orientation sexuelle dans le cadre des interventions auprès des victimes des minorités sexuelles et de genre. Effectivement, les personnes des minorités sexuelles et de genre sont non seulement vulnérables en matière de violences sexuelles, mais aussi à toute autre forme de victimisation (Klein et al., 2022).

L'ensemble des résultats démontre que les expériences de violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur pourraient être interprétées à l'aide du concept d'hétérocisnormativité. Effectivement, les résultats démontrent que certaines personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus nombreuses à subir des expériences de violences sexuelles comparativement aux personnes cis-hétérosexuelles. L'hétérocisnormativité se manifeste par la position sociale minoritaire des personnes qui les rend plus vulnérables de subir davantage de discriminations (Dufort, 2019). Cet élément conceptuel pourrait expliquer en partie les proportions plus élevées des personnes des minorités sexuelles et de genre victime de violences sexuelles en milieu collégial. Toutefois, les configurations de la présente étude ne permettent pas d'examiner la corrélation entre ces variables.

Il est également important de souligner que les résultats viennent appuyer la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003), qui stipule que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus vulnérables en matière de violences sexuelles puisqu'elles font déjà l'objet de discriminations et stigmatisations en lien avec leur position sociale minoritaire. Selon Meyer (2003; 2013), les personnes issues des minorités sexuelles pourraient vivre davantage de conséquences sur leur santé mentale et physique que les personnes cis-hétérosexuelles. Certaines manifestations de violences sexuelles sont basées sur des préjugés envers les personnes des minorités sexuelles et de genre (Blondeel et al., 2018), ou sont à caractère homophobe ou transphobe (Martin-Storey et al., 2022 ; Messenger et Koon-Magnin, 2019 ; Paquette et al., 2021). Ces discriminations peuvent mener à du stress qui s'accumule à ceux de la vie quotidienne. C'est ce stress supplémentaire qui pourrait augmenter les conséquences physique et mentale ressenties chez les personnes des minorités sexuelles et de genre. En effet, les résultats de ce mémoire indiquent que les personnes des minorités sexuelles et de genre sont plus nombreuses à subir des

violences en milieu collégial que les personnes cis-hétérosexuelles et que les victimes des minorités sexuelles et de genre sont aussi plus nombreuses à vivre des difficultés que les victimes cis-hétérosexuelles. Ce constat converge avec la théorie du stress minoritaire, car les expériences de violences sexuelles chez les personnes des minorités sexuelles et de genre peuvent être teintées par des attitudes homophobes ou transphobes, et être associées à plus de conséquences sur la santé mentale des victimes de violences sexuelles en milieu collégial. Par contre, les données disponibles par l'enquête PIECES ne permettent pas de mesurer les discriminations liées à l'orientation sexuelle et le genre et ne permettent pas d'associer le fait de vivre plus de conséquences à la suite d'une violence sexuelle aux facteurs de stress minoritaire. C'est pourquoi les futures études devraient prendre en compte ce type de discrimination lorsqu'elles s'intéressent aux personnes des minorités sexuelles et de genre. D'ailleurs, l'étude récente *Alliance 2SLGBTQIA+* (dont le rapport a été diffusé au moment du dépôt de ce mémoire), a démontré que 7 % des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre de leur échantillon ont rapporté avoir subi de la discrimination liée à leur orientation sexuelle et 13 % liée à leurs parcours trans ou non binaire (Bergeron et al., 2023). Dans cette même enquête, 58 % des personnes étudiantes trans ou non binaire étaient d'avis que les gestes de violences sexuelles subis en milieu collégial étaient liés à leur genre et 50 % des personnes étudiantes des minorités sexuelles étaient d'avis que ces gestes étaient liés à leur orientation sexuelle.

6.2 Des données pertinentes sur le sentiment de sécurité et la détresse psychologique des personnes des minorités sexuelles et de genre étudiant en milieu collégial

Les résultats du projet de mémoire ont aussi étayé l'état du sentiment de sécurité et de la détresse psychologique entre les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre, tout en comparant le statut de victime de violences sexuelles en milieu collégial ou non. Les résultats ont d'abord mis en lumière l'état du sentiment de sécurité sur les campus entre les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre victimes ou non de violences sexuelles en milieu collégial. Dans les résultats obtenus, au-delà de l'appartenance au groupe cis-hétérosexuel ou celui des minorités sexuelles et de genre, les personnes victimes de violences sexuelles rapportent en moyenne un plus grand nombre de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires que les personnes étudiantes non-victimes (en moyenne deux lieux comparativement à un lieu). Ces résultats sont importants, car ils permettent d'illustrer l'influence des violences sexuelles sur le sentiment de sécurité dans les milieux d'enseignement supérieur chez les personnes qui en sont victimes. Ces résultats appuient d'ailleurs les études antérieures (Burczycka, 2020) dans lesquelles les personnes victimes rapportent des répercussions sur leur sentiment de sécurité à la suite d'évènement de violences sexuelles. Par ailleurs, les résultats

démontrent aussi que les personnes des minorités sexuelles et de genre non-victimes de violences sexuelles rapportent un plus grand nombre de lieux considérés comme peu ou pas sécuritaires que les personnes cis-hétérosexuelles non-victimes (en moyenne deux lieux comparativement à un lieu). Ces observations sont importantes, car elles viennent soutenir la nécessité de rehausser le sentiment de sécurité des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre dans les milieux collégiaux du Québec.

En dehors des expériences de violences sexuelles, les résultats ont aussi permis de documenter l'indice de détresse psychologique des personnes étudiantes en milieu collégial. Ces résultats viennent appuyer la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003, 2013), dans laquelle les personnes des minorités sexuelles et de genre vivent davantage de problèmes de santé mentale et physique que leurs pairs cis-hétérosexuels en raison du stress minoritaire. Dans les résultats, au-delà d'être victimes de violences sexuelles en milieu collégial ou non, les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre rapportaient en moyenne des niveaux de détresse psychologique plus élevés que les personnes cis-hétérosexuelles. Ces résultats sont éclairants, car le fait d'appartenir à un groupe social minoritaire (minorités sexuelles et de genre), pourrait engendrer des difficultés plus grandes chez les personnes étudiantes telles que soutenues par la théorie du stress minoritaire (Meyer, 2003). Toutefois, les analyses statistiques réalisées ne permettent pas de s'avancer sur cette hypothèse. Il serait pertinent dans de futures études de se questionner sur le sujet.

6.3 Contributions scientifiques, sociales et sexologiques

Ce projet de mémoire apporte plusieurs contributions. Sur le plan scientifique, les résultats obtenus sont issus d'un vaste échantillon de personnes des minorités sexuelles et de genre comparativement à d'autres enquêtes canadiennes comme ESSIMU (Bergeron et al., 2016), et ESIPÉP (Burczycka, 2020). Ensuite, ce projet de mémoire contribue à la compréhension des violences sexuelles en milieu collégial chez les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre. Cette étude permet aussi de documenter différentes formes et manifestations de violences sexuelles, mais aussi à deux périodes de référence différentes, soit depuis l'arrivée au cégep et depuis les 12 derniers mois. Tenir compte de deux périodes de référence permet de mieux observer si les violences sexuelles augmentent dans le temps, tout en arrivant à comparer les taux de prévalences avec d'autres enquêtes. Ensuite, la considération des différentes manifestations de violences sexuelles permet notamment de souligner le chevauchement des différentes manifestations de violences sexuelles telles que le harcèlement sexuel et d'autres formes de

violences comme celles basées sur le genre et l'orientation sexuelle. Sur le plan social, le projet de mémoire s'inscrit dans la volonté de visibilité et d'inclusion des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre quant aux enjeux sociaux comme les violences sexuelles. Il apporte également plusieurs réflexions autour des quatre axes de la Loi 22.1 adoptée par le Gouvernement du Québec. D'abord, en documentant le portrait des violences sexuelles chez les personnes étudiantes du cégep, les présents résultats permettent de sensibiliser les milieux d'enseignement supérieur à la réalité de cet enjeu et particulièrement chez les personnes des minorités sexuelles et de genre. Aussi, les résultats s'inscrivent dans le *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026* (Gouvernement du Québec, 2021), qui souligne l'importance de considérer les enjeux de santé mentale en milieu d'enseignement supérieur qui sont propre aux personnes des minorités sexuelles et de genre afin de s'adapter à leurs réalités et à leurs besoins. Enfin, sur le plan sexologique, le présent mémoire apporte un éclairage sur les violences sexuelles chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre, notamment en décrivant les différentes formes de violences sexuelles subies selon le genre et l'orientation des personnes étudiantes au cégep.

6.4 Limites méthodologiques de la présente étude

Malgré les contributions, ce projet de mémoire comporte certaines limites qu'il convient d'aborder. D'abord, en raison de l'échantillonnage, bien que la pondération des données menée par l'équipe de chercheur.es de PIECES permette d'atténuer cette limite, les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population étudiante collégiale du Québec. Ensuite, considérant que l'enquête initiale PIECES était conçue pour la population générale, il est possible que l'instrument de mesure de Fitzgerald (1999), utilisé pour les violences sexuelles ne capte pas certains gestes de violences sexuelles spécifiques aux réalités des personnes des minorités sexuelles et de genre. Des manifestations de violences sexuelles liées à l'orientation sexuelle ou au genre auraient pu être ajoutées ou encore une plus grande possibilité de choix de réponses concernant l'orientation sexuelle et le genre. Les futures études devraient prendre en compte cette limite. Néanmoins, la toute nouvelle enquête *Alliance 2SLGBTQIA+* a utilisé l'échelle de mesure de Fitzgerald (1999), en ajoutant trois énoncés qui ont permis de mesurer certains gestes faire l'objet de questions intrusives ou persistantes sur son corps, être menacer de révéler son orientation sexuelle, son parcours trans ou toute autre information intime en cas de refus de s'engager dans des activités sexuelles et recevoir des remarques désobligeantes au sujet de son apparence, de son corps ou de ses activités sexuelles réelles ou présumées.

CONCLUSION

En raison du manque de donnée et de la présence des violences sexuelles dans les milieux collégiaux québécois, il devenait urgent d'apporter un éclairage supplémentaire sur la situation des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre afin de documenter l'ampleur de cette problématique. Il est espéré que ce mémoire contribue de manière générale à la visibilité des personnes des minorités sexuelles dans les milieux scientifiques et dans les milieux d'enseignement supérieur.

Pour ce faire, ce projet de mémoire visait deux objectifs : 1) établir un portrait comparatif des expériences de violences sexuelles en milieu collégial chez les personnes étudiantes cis-hétérosexuelles et les minorités sexuelles et de genre et (2) documenter les répercussions possibles à la suite d'un événement de violences sexuelles en milieu collégial, le sentiment de sécurité sur le campus, la détresse psychologique et la victimisation sexuelle à l'extérieur du cégep entre ces deux mêmes groupes. Afin de répondre à ces objectifs, des analyses ont été effectuées à partir de la banque de données de l'enquête PIECES auprès de 4 652 personnes étudiantes, dont 758 personnes des minorités sexuelles et de genre et 3 894 personnes cis-hétérosexuelles. Ce projet de mémoire a permis d'obtenir des données actuelles sur la situation des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes en milieu collégial québécois, et ce quelque temps après l'adoption de la Loi 22.1 du Gouvernement du Québec. Le projet de mémoire documente également la situation actuelle de manière plus exhaustive en documentant les répercussions reliées à des événements de violences sexuelles, le sentiment de sécurité et la détresse psychologique des personnes étudiantes. De plus, le portrait comparatif de la situation actuelle s'avère bonifié par le fait que les analyses statistiques ont comparé la situation selon le statut de victimes ou non-victimes de violences sexuelles chez les personnes cis-hétérosexuelles et celles des minorités sexuelles et de genre.

Les résultats de la présente étude répondent à certaines recommandations émises par l'enquête *Alliance 2SLGBTQIA+* (Bergeron et al., 2023), notamment les résultats permettent de sensibiliser la communauté collégiale quant à l'ampleur et les répercussions des violences sexuelles subies chez les personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre. Aussi, les résultats permettent de considérer les lieux jugés moins sécuritaires chez cette communauté, ce qui peut inspirer les directions d'établissements collégiaux à rendre ces lieux plus sécuritaires. Par exemple, les toilettes sont jugées comme peu ou pas sécuritaires par un tiers des personnes participantes. Les directions d'établissements pourraient réaménager ces lieux de manière de manière non genrée ou mixte. Il est également primordial d'inclure les personnes

concernées dans les procédures menant à des changements concernant les environnements physiques des campus. Finalement, il est espéré que les établissements d'enseignement supérieur demeurent sensibles aux multiples identités et positions sociales des personnes étudiantes dans l'opérationnalisation et la mise en œuvre des programmes et des services aux personnes victimes de violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur.

ANNEXE A

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE DE L'ENQUÊTE PIECES



No du certificat : 3421_e_2019

CERTIFICAT D'ÉTHIQUE

Le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAM, a examiné le protocole de recherche suivant et jugé qu'il est conforme aux pratiques habituelles et répond aux normes établies par la Politique no 54 sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains (décembre 2015).

Protocole de recherche

Chercheuse principale : Manon Bergeron

Unité de rattachement : Département de sexologie

Équipe de recherche :

Partenaires : Manon Robichaud (UQAM); Sophie Roy (Collège Ahuntsic); Caroline Paré (Cégep de Sainte-Foy); Dominique M-Lavoie (Cégep de l'Outaouais); Marie-Ève Blackburn (Cégep de Jonquière); Andrea Szabo (Collège de Montmorency)

Étudiante : Andréanne Gagnon (UQAM)

Étudiante réalisant son projet de recherche dans le cadre de cette demande : Camille Desrochers Laflamme (UQAM)

Titre du protocole de recherche : *Projet d'étude intercollégial sur le consentement, l'égalité et la sexualité (PIECES)*

Sources de financement (le cas échéant) : Organisme Boscoville

Durée du projet : 2 ans

Modalités d'application

Le présent certificat est valide pour le projet tel qu'approuvé par le CIEREH. Les modifications importantes pouvant être apportées au protocole de recherche en cours de réalisation doivent être communiquées au comitéⁱ.

Tout événement ou renseignement pouvant affecter l'intégrité ou l'éthicité de la recherche doit être communiqué au comité.

Toute suspension ou cessation du protocole (temporaire ou définitive) doit être communiquée au comité dans les meilleurs délais.

Le présent certificat d'éthique est valide jusqu'au **1 juin 2020**. Selon les normes de l'Université en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique. Le rapport d'avancement de projet (renouvellement annuel ou fin de projet) est requis dans les trois mois qui précèdent la date d'échéance du certificatⁱⁱ.

Éric Dion, Ph.D.
Professeur
Président

18 juin 2019

Date d'émission initiale du certificat

ⁱ <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/modifications-apportees-a-un-projet-en-cours.html>

ⁱⁱ <http://recherche.uqam.ca/ethique/humains/rapport-annuel-ou-final-de-suivi.html>

Le 7 juin 2021
Madame Manon Bergeron
Professeure
Département de sexologie

Objet : Modification apportées au projet
Titre du projet : Projet d'étude intercollégial sur le consentement, l'égalité et la sexualité
(PIECES)
No : 3421_e_2021 rapport 1479
Source de financement : Boscoville

Madame,

La présente vise à confirmer l'approbation, au plan de l'éthique de la recherche avec de
êtres humains, de l'ensemble des modifications apportées au projet mentionné en objet.
Le rapport porte sur :

- Étudiant réalisant son projet de mémoire, de thèse ou d'études postdoctorales :
Mathieu Carignan Allard (UQAM)

L'approbation de ces modifications est valide jusqu'au **1 juin 2022**.

Le comité vous remercie d'avoir porté à son attention ces modifications et vous prie de
recevoir l'expression de ses sentiments les meilleurs.

Le président,



Yanick Farmer, Ph. D.
Professeur

AVIS FINAL DE CONFORMITÉ

No. de certificat : 2020-2665

Date : 31 juillet 2023

Nom de l'étudiant.e : Matthieu Carignan-Allard (CARM22059308)

Titre du projet : Le portrait des violences sexuelles en milieu collégial : Quant est-il des personnes étudiantes des minorités sexuelles et de genre ?

Programme d'étude : Maîtrise en sexologie - profil recherche et intervention

Unité de rattachement : Département de Sexologie

Direction de recherche : Manon Bergeron

OBJET : Avis final de conformité - Maîtrise

Selon les informations qui nous ont été fournies par la direction de recherche, le Comité institutionnel d'éthique de la recherche avec des êtres humains (CIEREH) confirme que Matthieu Carignan-Allard a réalisé son mémoire de maîtrise sous la direction de Manon Bergeron conformément aux normes et politiques éthiques en vigueur, en tant que membre de l'équipe de recherche pour le projet couvert par le certificat d'éthique no. 2020-2665.

Merci de bien vouloir inclure le présent document et du certificat d'éthique susmentionné en annexe de votre travail de recherche.

Les membres du CIEREH vous félicitent pour la réalisation de votre recherche et vous offrent leurs meilleurs vœux pour la suite de vos activités.

Gabrielle Lebeau
Coordonnatrice du CIEREH

Pour Yanick Farmer, Ph.D.
Professeur
Président

Signé le 2023-07-31 à 15:10

ANNEXE B

CERTIFICAT EPCT 2 : FORMATION EN ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Groupe en éthique
de la recherche

Piloter l'éthique de la recherche humaine

EPTC 2: FER

Certificat d'accomplissement

Ce document certifie que

Matthieu Carignan-Allard

*a complété le cours : l'Énoncé de politique des trois Conseils :
Éthique de la recherche avec des êtres humains :
Formation en éthique de la recherche (EPTC 2 : FER)*

8 avril, 2020

RÉFÉRENCES

- Basile, K. C., Smith, S. G., Breiding, M., Black, M. C. et Mahendra, R. R. (2014). *Sexual violence surveillance: Uniform definitions and recommended data elements, version 2.0*. National Center for Injury Prevention and Control, Centers for Disease Control and Prevention. https://www.cdc.gov/violenceprevention/pdf/sv_surveillance_definitions-2009-a.pdf
- Bastien Charlebois, J. (2011). Au-delà de la phobie de l'homo : quand le concept d'homophobie porte ombrage à la lutte contre l'hétérosexisme et l'hétéronormativité. *Reflets*, 17(1), 112-149. <https://www.erudit.org/fr/revues/ref/2011-v17-n1-ref1812734/1005235ar.pdf>
- Bastomski, S. et Smith, P. (2017). Gender, fear, and public places: How negative encounters with strangers harm women. *Sex roles*, 76(1), 73-88. <https://doi.org/10.1007/s11199-016-0654-6>
- Bérard, J., Bouchard, J. et Roberge, V. (2019). *Enquête « Sous ta façade » : Enquête panquébécoise sur la santé psychologique étudiante*. Union étudiante du Québec. <https://unionetudiante.ca/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-UEQ-Sous-ta-fa%C3%A7ade-VFinale-FR.pdf>
- Bergeron, M., Goyer, M-F., Després, L., Carignan-Allard, M., St Hilaire, M., Blais, M., Dubuc, D., Kirouac, E., Martin-Storey, A., Pagé, G., Paquette, G., Conseil québécois LGBT, Diversité 02, Fédération des cégeps, Billat-Robin, E., Dalpé, M-L., Desjardins, S., Paquet-Letellier, N. et Prud'homme, M. (2023). *Portrait des violences sexuelles subies par les personnes étudiantes 2SLGBTQIA+ en milieu collégial et expériences de signalement à l'établissement - Rapport de recherche du projet Alliance 2SLGBTQIA+*. Montréal (QC), Canada : Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur, Université du Québec à Montréal.
- Bergeron, J., Bourassa, L., Généreux, M., Goupil, J.-P., Lemilin, R., Noel, Y., et Paradis, A. (2022). *Enquête sur la santé psychologique des 12 à 25 ans*. Université de Sherbrooke. https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/ciss_laurentides/Sante_Publique/Donnees_sur_la_population/Autres_documents/Enquete_sante_psychologique_12_25_ans_Mars_2022.pdf
- Bergeron, M., Gagnon, A., Blackburn, M.-È., M-Lavoie, D., Paré, C., Roy, S., Szabo, A. et Bourget, C. (2020). *Rapport de recherche de l'enquête PIECES : Violence sexuelles en milieu collégial au Québec*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Université du Québec à Montréal. (UQAM). https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/PIECES_Rapport-complet_Bergeron-octobre-2020.pdf
- Bergeron, M., Hébert, M., Ricci, S., Goyer, M.-F., Duhamel, N., Kurtzman, L., Auclair, I., Clennet-Sirois, L., Daigneault, I., Damant, D., Demers, S., Dion, J., Lavoie, F., Paquette, G. et Parent, S. (2016). *Violences sexuelles en milieu universitaire au Québec : Rapport de recherche de l'enquête ESSIMU*. U. d. Q. à M. (UQAM). https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-ESSIMU_COMPLET.pdf
- Bergeron, M., Paquette, E., Ricci, S., Rousseau, C. et St-Hilaire, M. (2019). *Actes du symposium canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur / Proceedings of the Canadian symposium on sexual violence in post-secondary education institutions* Dans Symposium

- canadien sur la violence sexuelle dans les milieux d'enseignement supérieur / Canadian symposium on sexual violence in post-secondary education institutions, Montréal.
https://chairevssmes.ugam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Actes-du-symposium-VSMES-2019_VF.pdf
- Blondeel, K., de Vasconcelos, S., García-Moreno, C., Stephenson, R., Temmerman, M. et Toskin, I. (2018). Violence motivated by perception of sexual orientation and gender identity: a systematic review. *Bulletin of the World Health Organization*, 96(1), 29-41L, article n°
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo>. <https://doi.org/10.2471/BLT.17.197251>
- Brown, J., Schmidt, J. et Veale, J. (2020). Reasons for (in)visibility on the university campus: Experiences of gender, sex and sexuality diverse staff and students. *New Zealand Sociology*, 35(1), 153-175.
<https://search.informit.org/doi/10.3316/informit.219533685990564>
- Burczycka, M. (2020). *Les expériences de comportements sexualisés non désirés et d'agressions sexuelles vécues par les étudiants des établissements d'enseignement postsecondaire dans les provinces canadiennes, 2019*. Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00005-fra.pdf?st=8jtVIA2>
- Camirand, H., Traoré, I. et Bauline, J. (2016). *L'enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : Pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*. Institut de la Statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2014-2015-pour-en-savoir-plus-sur-la-sante-des-quebecois-resultats-de-la-deuxieme-edition.pdf>
- Cohen, J. et Cohen, J. (1988). *Statistical power analysis for the behavioral sciences* (2nd^e éd.). Lawrence Erlbaum.
- Coulter, R. W. S., Mair, C., Miller, E., Blossnich, J. R., Matthews, D. D. et McCauley, H. L. (2017). Prevalence of past-year sexual assault victimization among undergraduate students: Exploring differences by and intersections of gender identity, sexual identity, and race/ethnicity. *Prevention Science*, 18(6), 726-736. <https://doi.org/https://dx.doi.org/10.1007%2Fs11121-017-0762-8>
- Coulter, R. W. S. et Rankin, S. R. (2020). College sexual assault and campus climate for sexual- and gender-minority undergraduate students. *Journal of interpersonal violence*, 35(5-6), 1351-1366.
<https://doi.org/10.1177/0886260517696870>
- DeKeseredy, W., Hall-Sanchez, A., Nolan, J. et Schwartz, M. (2017). A campus LGBTQ community's sexual violence and stalking experiences: the contribution of pro-abuse peer support. *Journal of Gender-Based Violence*, 1(2), 169-185. <https://doi.org/10.1332/239868017x15099845241783>
- Dubuc, D. (2017). *LGBTQ2SNBA+ : les mots de la diversité liée au sexe, au genre et à l'orientation sexuelle*. Fneeq-CSN. <https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/Glossaire-2017-08-14-corr.pdf>
- Dorais, M. et Gervais, M.-J. (2019). *Après le silence : réagir aux agressions sexuelles envers les personnes LGBT*. Presses de l'Université Laval.
- Dufort, J. (2019). *Pratiques d'ouverture envers les jeunes LGBTQIA2S en situation d'itinérance : guide destiné aux organismes d'aide en itinérance ou qui oeuvrent auprès de personnes à risque*

- d'itinérance*. Coalition des groupes jeunes LGBTQ+. Québec, Montréal.
<https://coalitionjeunesse.org/wp-content/uploads/2019/11/guide-itinerance-nov2019-final.pdf>
- Fitzgerald, L., Magley, V., Drasgow, F. et Waldo, C. (1999). Measuring sexual harassment in the military: The sexual experiences questionnaire (SEQ-DoD). *Military Psychology - MIL PSYCHOL*, 11, 243-263. https://doi.org/10.1207/s15327876mp1103_3
- Gauthier, B. et I. Bourgeois (2016). Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données. Montréal, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Gouvernement du Québec. (2021). *Plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026*. Gouvernement du Québec. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/enseignement-superieur/PASME.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2017). *Stratégie d'intervention pour prévenir et contrer les violences à caractère sexuel en enseignement supérieur*. Gouvernement du Québec.
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/enseignement-superieur/Brochure-Violences-sexuelles-VF.pdf
- Hébert, M. (2018). Traduction française du Primary care PTSD screen for DSM-V (PCPTSD-5; Prins et al., 2016). Document inédit. Montréal, QC: Département de sexologie, Université du Québec à Montréal.
- Ho, L. Y., Ehman, A. C. et Gross, A. M. (2021). Gender roles, sexual assertiveness, and sexual victimization in LGBTQ Individuals. *Sexuality & Culture : An Interdisciplinary Journal*, 25(4), 1469-1489.
<https://doi.org/10.1007/s12119-021-09819-8>
- IBM Corp. (2021). Statistical package for the social sciences (Version 28.0). [logiciel] IBM SPSS Statistics.
<https://www.ibm.com/spss>
- Interligne. (2021). *Comprendre les violences sexuelles vécues par les communautés LGBTQ+ pour mieux intervenir : Guide de bonnes pratiques destiné aux organismes et personnes intervenant dans le domaine d'aide en violences sexuelles, ainsi que les organismes et personnes intervenant dans les milieux d'aide LGBTQ+*. Interligne. <https://alix.interligne.co/2022/03/lexic2/>
- Jaffray, B. (2020). *Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018*. S. Canada.
<https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/85-002-x/2020001/article/00009-fra.pdf?st=H7QuQBr>
- Jewell, L. M. et Morrison, M. A. (2010). "But there's a million jokes about everybody . . .": Prevalence of, and reasons for, directing negative behaviors toward gay men on a Canadian university campus. *Journal of interpersonal violence*, 25, 2094-2112. <https://doi.org/10.1177/0886260509354499>
- Kammer-Kerwick, M., Wang, A., McClain, T. S., Hofer, S., Swartout, K. M., Backes, B. et Busch-Armendariz, N. (2019). Sexual violence among gender and sexual minority college students: The risk and extent of victimization and related health and educational outcomes. *Journal of*

- interpersonal violence*, 00(0), 1-28.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1177%2F0886260519883866>
- Katz-Wise, S. L. et Hyde, J. S. (2012). Victimization experiences of lesbian, gay, and bisexual individuals: A meta-analysis. *The Journal of Sex Research*, 49(2-3), 142-167.
<https://doi.org/10.1080/00224499.2011.637247>
- Kessler, R. C., Berglund, P., Demler, O., Jin, R., Koretz, D., Merikangas, K. R., Rush, A. J., Walters, E. E. et Wang, P. S. (2003). The epidemiology of major depressive disorder: results from the National Comorbidity Survey Replication (NCS-R). *Jama*, 289(23), 3095-3105.
<https://doi.org/10.1001/jama.289.23.3095>
- Khan, F., Rowe, C. J. et Bidgood, R. (2019). *Le courage d'agir : élaborer un cadre national pour prévenir et contrer la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire*. P. seeds.
https://static1.squarespace.com/static/5d482d9fd8b74f0001c02192/t/5ff87cbcd88d0c4f57307d60/1610120741667/Courage_dagir_rapport_FR.pdf
- Klein, L. B., Dawes, H. C., James, G., Hall, W. J., Rizo, C. F., Potter, S. J., Martin, S. L., et Macy, R. J. (2022). Sexual and relationship violence among LGBTQ+ college students: A scoping review. *Trauma, Violence, & Abuse*, 0(0). <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.1177/15248380221089981>
- Koss, M. P., Abbey, A., Campbell, R., Cook, S., Norris, J., Testa, M., Ullman, S., West, C. et White, J. (2007). Revising the SES: A collaborative process to Improve assessment of asexual aggression and victimization. *Psychology of Women Quarterly*, 31(4), 357-370. <https://doi.org/10.1111/j.1471-6402.2007.00385.x>
- Linder, C., Grimes, N., Williams, B. M. et Lacy, M. C. (2020). What do we know about campus sexual violence? A content analysis of 10 years of research. *The Review of Higher Education*, 43(4), 1017-1040. <https://doi.org/10.1353/rhe.2020.0029>
- Lipson, S. K., Raifman, J., Abelson, S. et Reisner, S. L. (2019). Gender minority mental health in the U.S.: Results of a national survey on college campuses. *Am J Prev Med*, 57(3), 293-301.
<https://doi.org/10.1016/j.amepre.2019.04.025>
- Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur. LQ. (2017). <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/p-22.1>
- Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Castonguay-Khounsombath, S. et Prévost, È. (2022). How sexual and gender minority students discuss sexuality and gender in describing their experiences of sexual violence. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*.
<https://doi.org/10.1037/sgd0000577>
- Martin-Storey, A., Paquette, G., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M. et Ricci, S. (2018). Sexual violence on campus: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of Adolescent Health*, 62(6), 701-707. <https://doi.org/10.1016/j.jadohealth.2017.12.013>

- Meyer, I. H. (1995). Minority stress and mental health in gay men. *Journal of Health and Social Behavior*, 36(1), 38-56. <https://doi.org/10.2307/2137286>
- Meyer, I. H. (2003). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychological bulletin*, 129(5), 674-697.
- Meyer, I. H. (2013). Prejudice, social stress, and mental health in lesbian, gay, and bisexual populations: Conceptual issues and research evidence. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity*, 1, 3-26. <https://doi.org/10.1037/2329-0382.1.S.3>
- Messinger, A. M. et Koon-Magnin, S. (2019). Sexual violence in LGBTQ communities. Dans *Handbook of Sexual Assault and Sexual Assault Prevention* (p. 661-674). Springer.
- Nadal, K. L., Whitman, C. N., Davis, L. S., Erazo, T. et Davidoff, K. C. (2016). Microaggressions toward lesbian, gay, bisexual, transgender, queer, and genderqueer people: A review of the literature. *Journal of Sex Research*, 53(4-5), 488-508. <https://doi.org/10.1080/00224499.2016.1142495>
- Paquette, G., Castonguay-Khounsombath, S., Bergeron, M. et Martin-Storey, A. (2020). *Diversité sexuelle et de genre et violences dans le milieu de l'enseignement supérieur : la violence sexuelle subie par les universitaires du Québec issus des minorités sexuelles et de genre et les pratiques de prévention et d'intervention*. Chaire de recherche sur les violences sexistes et sexuelles en enseignement supérieur. Université de Sherbrooke. https://chairevssmes.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/124/Rapport-Minorite%CC%81s_8mars2021_vfinale.jpg
- Paquette, G., Martin-Storey, A., Bergeron, M., Dion, J., Daigneault, I., Hébert, M., Ricci, S. et Castonguay-Khounsombath, S. (2021). Trauma symptoms resulting from sexual violence among undergraduate students: Differences across gender and sexual minority status. *Journal of interpersonal violence*, 00(0), 1-26. <https://doi.org/https://doi.org/10.1177%2F0886260519853398>
- Potter, S., Moschella, E., Moynihan, M. M. et Smith, D. (2020). Sexual violence among LGBTQ community college students: A comparison with their heterosexual peers. *Community College Journal of Research and Practice*, 44(10-12), 787-803. <https://doi.org/10.1080/10668926.2019.1706668>
- Prins, A., Bovin, M. J., Smolenski, D. J., Marx, B. P., Kimerling, R., Jenkins-Guarnieri, M. A., Kaloupek, D. G., Schnurr, P. P., Kaiser, A. P., Leyva, Y. E. et Tiet, Q. Q. (2016). The primary care PTSD screen for DSM-5 (PC-PTSD-5): Development and evaluation within a veteran primary care sample. *J Gen Intern Med*, 31(10), 1206-1211. <https://doi.org/10.1007/s11606-016-3703-5>
- Prins, A., Ouimette, P., Kimerling, R., Cameron, R. P., Hugelshofer, D. S., Shaw-Hegwer, J., Thrailkill, A., Gusman, F. D. et Sheikh, J. I. (2003). The primary care PTSD screen (PC-PTSD): Development and operating characteristics. *Primary Care Psychiatry*, 9, 9-14. <https://doi.org/10.1185/135525703125002360>
- Ricci, S. et Bergeron, M. (2019). Tackling rape culture in Québec universities: A network of feminist resistance. *Violence against women*, 25(11), 1290-1308. <https://doi.org/https://doi.org/10.1177%2F1077801219844607>

- Richardson, H. B., Armstrong, J. L., Hines, D. A. et Reed, K. M. P. (2015). Sexual violence and help-seeking among LGBQ and heterosexual college students. *Partner Abuse, 6*(1), 29-46.
<https://doi.org/10.1891/1946-6560.6.1.29>
- Saillant, F. et Lamoureux, È. (2018). *InterReconnaissance : la mémoire des droits dans le mouvement communautaire au Québec*. Presses de l'Université Laval
- Secrétariat à la condition féminine. (2016). *Les violences sexuelles c'est non : stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*. Gouvernement du Québec.
- Semprevivo, L. K. (2021). Dating and sexual violence victimization among lesbian, gay, bisexual, and questioning youth: Considering the importance of gender and sexual orientation. *Journal of Aggression, Maltreatment & Trauma, 30*(5), 662-678.
<https://doi.org/10.1080/10926771.2020.1832175>
- Smith, C. P., Cunningham, S. A. et Freyd, J. J. (2016). Sexual violence, institutional betrayal, and psychological outcomes for LGB college students. *Translational Issues in Psychological Science, 2*, 351-360. <https://doi.org/10.1037/tps0000094>
- Smith, M. (2004). Questioning heteronormativity: Lesbian and gay challenges to education practice in British Columbia, Canada. *Social Movement Studies, 3*(2), 131-145.
<https://doi.org/10.1080/1474283042000266092>
- Whitton, S. W., Lawlace, M., Dyar, C. et Newcomb, M. E. (2021). Exploring mechanisms of racial disparities in intimate partner violence among sexual and gender minorities assigned female at birth. *Cultural diversity & ethnic minority psychology, 27*(4), 602-612.
<https://doi.org/10.1037/cdp0000463>
- Wilson, L. C. et Liss, M. (2022). Safety and belonging as explanations for mental health disparities among sexual minority college students. *Psychology of Sexual Orientation and Gender Diversity, 9*, 110-119. <https://doi.org/10.1037/sgd0000421>
- Woodford, M. R. et Kulick, A. (2015). Academic and social integration on campus among sexual minority students: The impacts of psychological and experiential campus climate. *American journal of community psychology, 55*(1), 13-24. <https://doi.org/10.1007/s10464-014-9683-x>
- Worthen, M. G. F. (2016). Hetero-cis-normativity and the gendering of transphobia. *International Journal of Transgenderism, 17*(1), 31-57.
<https://doi.org/https://doi.org/10.1080/15532739.2016.1149538>